

NOUVEAU DISPOSITIF MIS EN PLACE POUR LA FILIÈRE

■ Les transformateurs de lait sceptiques

Lire en page 4



AMAR TOU AFFIRME QU'IL SE TROUVE DANS LES EAUX INTERNATIONALES

■ Le «MV Blida» localisé

Lire en page 5

ACCIDENTS DE LA ROUTE Plus de 4.600 morts en 2010

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1161 Jeudi 6 janvier 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Harraoubia se concerte avec le mouvement estudiantin

Page 4

Hausse vertigineuse des prix des produits alimentaires



A VOS CEINTURES !

● Benbada promet des solutions

Lire en page 3

Rafik Djebbour

«Le Maroc ne me fait pas peur»

Lire notre cahier sport pages 11, 12, 13 et 14

VICTIMES DE TERRORISME

Des associations se «crêpent le chignon»

Page 4

Repères

3.481 personnes sont décédées, à la mi-octobre, suite à l'épidémie de choléra en Haïti, selon un nouveau bilan du ministère de la Santé haïtien communiqué hier.

828 personnes ont été tuées à travers le monde en 2010 dans 28 accidents d'avion, soit une hausse de 13% par rapport à l'année 2009, a révélé une étude publiée par l'Ascend.

3.000 tonnes de bombes et missiles ont été largués lors des raids israéliens sur Gaza fin 2008 et début 2009 qui ont fait 1.400 martyrs.

Air Algérie félicitée par Ouyahia



Lors d'un conseil interministériel (CIM) dédié à l'évaluation de la saison du Hadj 2010, Ahmed Ouyahia a sévèrement réprimandé et mis en garde les différents organismes en charge de l'opération et à leur tête, l'Office national du Hadj et le Touring Club d'Algérie. Par contre, et lors de cette même réunion le Premier ministre n'a pas manqué de féliciter Air Algérie et faire l'éloge de la compagnie aérienne nationale pour ses efforts la blanchissant, du coup, de la responsabilité des retards enregistrés dans le rapatriement des hadjis. Avis aux futurs hadjis : priez dès maintenant pour que le Hadj 2011 voit la participation d'Ahmed Ouyahia, les choses iront certainement mieux !

UNJA... le casse-tête de Belkhadem



Lors de la dernière session du comité central du FLN, et devant l'entêtement des différentes parties qui se disputent la direction de l'UNJA, Abdelaziz Belkhadem n'a pas trouvé mieux que de demander aux deux chefs de files de donner leurs âges devant toute l'assistance. Les deux concernés ont répondu, sans gêne aucune, avoir 53 et 54 ans respectivement ! Belkhadem a alors lancé froidement : «l'UNJA est une association de jeunes, c'est vos enfants qui doivent être à sa tête et non vous !»

Lazouni rompt avec la Radio

Mohamed Lazouni dont le nom est lié, depuis de longues années, à «Tarik Essalama» et la sécurité routière ne semble pas connaître de route sécurisée pour franchir les portes de la Radio algérienne. Lui qui animait des émissions sur la prévention routière, ne passe plus à l'antenne. Ses émissions ne figurent pas dans la grilles des programmes pour cette année sur aucune chaîne de radio. Lundi passé, des auditeurs de la chaîne El Bajhdja lui ont rendu hommage en faisant témoigner quelques citoyens sur ses émissions. Cependant il semblerait que M. Lazouni aurait été contacté pour reprendre ses émissions, ce qu'il aurait décliné. «Je n'ai plus de goût», aurait-il confié à son entourage.

Djamel Ould Abbès corrige les «injustices» de Barkat



Des sources bien informées ont laissé entendre qu'Ould Abbès a demandé de rouvrir les dossiers de tous les cadres limogés du temps de Barkat. Les dossiers en question concernent des sanctions infligées à des cadres intègres qui auraient osé dire «NON» à des injonctions favorisant l'attribution de quelques marchés à des proches de l'administration centrale. Le cas le plus scandaleux est

celui de l'ex-directeur général de l'hôpital Maillot qui s'est vu dégrader et attribuer la fonction de chef de service dans un petit centre à Bouira. Le dynamisme affiché par Ould Abbès, depuis sa nomination à la tête du département de la Santé, n'étonne personne, l'ex-président de l'UMA connaît très bien son secteur et sa composante en ressources humaines et les attentes sont autant grandes que légitimes.

Les jeunes de l'Ansej créent leur fédération



Des centaines de jeunes chefs d'entreprise ayant bénéficié des avantages du dispositif de l'Ansej, s'apprêtent à annoncer bientôt la naissance d'une fédération nationale les regroupant, défendant leurs intérêts auprès des pouvoirs publics et les présentant en tant qu'acteurs actifs capables de participer à l'effort de développement national.

Les initiateurs de cette démarche comptent proposer à Ouyahia d'accepter la présidence d'honneur de cette nouvelle fédération en reconnaissance du rôle qu'il a joué dans sa création quand il était chef du gouvernement.

Zitouni wali d'Alger ?



Des rumeurs de plus en plus récurrentes circulent ces derniers jours faisant état de la prochaine nomination de l'actuel P/APC d'Alger-Centre en qualité de wali d'Alger en remplacement de M. Addou qui sera, lui, appelé à d'autres fonctions. M. Zitouni, d'obédience RND, compte, faut-il le rappeler, plusieurs réussites à son actif particulièrement dans le domaine associatif où il s'est distingué par un travail remarquable dans le mouvement associatif de soutien à la cause sahraouie.

Nouveau visage de l'Algérie en Pologne



Varsovie, capitale de la Pologne

Des hommes d'affaires polonais ont signifié à leurs homologues algériens leur satisfaction du travail effectué par le nouvel ambassadeur algérien en Pologne, Abdelkader Khemri. Les Polonais affirment être surpris par la modestie et la ténacité de M. Khemri pour les convaincre d'investir en Algérie et, par là même, des bonnes conditions d'investissement que leur offre le gouvernement.

Dixit



Amar Tou

«Le projet de décret exécutif relatif au permis à points sera soumis prochainement au gouvernement pour enrichissement et adoption. Nous parviendrons ainsi, après l'entrée en vigueur de ce décret, de limiter davantage le nombre d'accidents de la circulation et, par la même, le nombre de victimes sur les routes»

LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS :

«L'État doit jouer son rôle de régulateur»

Les prix du sucre, de l'huile de table, du café et de certains produits agricoles ont enregistré une forte hausse ces derniers jours. Les consommateurs algériens restent interloqués par cette tournure et ne savent plus à quel saint se vouer et commencent même à exprimer leur colère.

PAR KAMAL HAMED

Les Algériens sont fort préoccupés en ce début de l'année 2011 et pour cause, la flambée des prix des produits de première nécessité est en train de prendre une ampleur sans précédent. Les prix du sucre, de l'huile de table, du café et de certains produits agricoles ont, en effet, enregistré une forte hausse ces derniers jours. Les consommateurs algériens restent interloqués par cette tournure et ne savent plus à quel saint se vouer et commencent même à exprimer leur colère. Des actions qui risquent de faire tâche d'huile si les pouvoirs publics ne prennent pas à bras-le-corps ces craintes, fort légitimes au demeurant. Mais que font les associations de défense des consommateurs ? Ces dernières, très effacées il faut le dire, ont elles aussi qualifié ces fortes hausses comme étant assez préoccupantes et demandent, par conséquent aux différents services concernés de l'État de prendre leurs responsabilités. «L'État doit impérativement jouer son rôle de régulateur du marché» indique d'emblée le président de l'Association algérienne de promotion et



Les produits alimentaires subissent une hausse vertigineuse.

de protection du consommateur (APPC) ajoutant que «l'État doit veiller d'abord et avant tout à une meilleure approvisionnement du marché pour qu'il n'y est pas de pénuries et de ruptures de stocks». Mohamed Aissaoui, joint hier par téléphone, a aussi pointé du doigt les commerçants véreux qui ne respectent pas les règles du marché. «Nous avons remarqué une certaine prolifération des pratiques malsaines et spéculatives au détriment des consommateurs» a-t-il précisé en imputant cela au manque d'efficacité des mécanismes mis en œuvre par les pouvoirs publics et qui devaient pouvoir juguler ces phénomènes qui nuisent aussi à l'économie nationale, ce d'autant a-t-il affirmé, qu'«une partie non

négligeable de ces commerçants, ceux du gros bien sûr, échappent à tout contrôle de l'État et ne payent donc pas leurs impôts par voie de conséquence». Cela dit, en lançant un autre appel, notre interlocuteur reconnaît que, quelque part aussi, le consommateur ne joue pas convenablement son rôle puisqu'il reste très passif. «Le consommateur doit pouvoir jouer son rôle car il doit agir dans le but de se protéger contre ces pratiques». Certes, mais comment ? Pour le président de l'APPC. «Les consommateurs doivent dénoncer ces pratiques et informer les services publics compétents car, de notre point de vue le consommateur est le premier contrôleur des prix des produits de large consommation». Et à Mohamed Aissaoui de souligner que «les consommateurs doivent être des acteurs, comme ils doivent aussi se rapprocher

des associations de défense des consommateurs». Mais ces dernières, totalement effacées de la scène, jouent-elles vraiment leur rôle ? Sur ce plan le responsable de l'APPC donne l'impression de faire son mea culpa lorsqu'il reconnaît «l'existence de nombreuses insuffisances dans l'action qu'entreprennent ces associations. Des actions qui sont essentiellement axées sur la sensibilisation des consommateurs».

Cela dit, et après avoir annoncé l'installation prochaine d'une commission de l'APPC de la wilaya d'Alger qui comprendra en son sein tous les acteurs liés à l'activité commerciale, à l'exemple de la Direction du commerce ou de l'Union des commerçants et artisans, il a plaidé pour la conjugaison de efforts de tous en soulignant que «l'APCC privilégie le travail de partenariat».

K. H.



Benbada promet des solutions

«Nous constatons avec inquiétude l'augmentation des prix des produits importés depuis un certain moment. Ces trois derniers jours, il y a eu une aggravation de cette augmentation au niveau des marchés de gros et chez les producteurs. Cela ne peut pas être expliqué uniquement par l'augmentation des prix de certains produits sur les marchés boursiers internationaux », a déclaré le ministre du Commerce, Mustapha Benbada lors d'une conférence de presse à Alger. Il a cité l'exemple du sucre et des huiles végétales qui ont connu une hausse sensible des prix depuis le début de l'année. « J'ai prévu une rencontre avec les transformateurs de sucre et des huiles. Ils seront amenés à répondre à toutes ces questions en fonction de ce que nous allons tirer des analyses que nous allons engager », a souligné Mustapha Benbada. Selon lui, les augmentations de prix vont cesser à partir de mars prochain.

La flambée va crescendo

PAR CHAFIKA KAHLAL

À peine le Nouvel An arrivé, où les Algériens se sont souhaité encore beaucoup de bonheur et d'argent, qu'une flambée de prix encore inégalée vient mettre fin à cet espoir d'avoir cet argent ! De l'argent qui sera déboursé pour un couffin de plus en plus difficile à remplir aujourd'hui ! Avec 130 DA le kilo de sucre, 780 DA les cinq litres d'huile de table, sans parler des fruits et légumes dont les prix ne cessent d'augmenter, où même les fruits et légumes de la saison deviennent précieux et la flambée attendue dans les prix de la semoule, du café, du pain et de farine, qui se fait rare dans nos marchés, l'Algérien a peur d'aller dans les

marchés. «Du jour au lendemain, nous nous sommes retrouvés face à des prix incroyables des aliments de base, une hausse de plus de 30% des prix d'il y a à peine une semaine de là», nous dira un citoyen de la capitale. Face à cette situation, les Algériens se demandent s'ils doivent changer de mode de consommation - déjà sevrés de plusieurs aliments, aujourd'hui qualifiés d'inabordable pour une bonne partie de la population à l'instar des viandes et des fruits et même certains légumes - ou plutôt rentrer dans une grève de la faim qui sera dans quelque temps obligatoire pour les personnes qui ont de bas revenus et même la classe moyenne de la société.

C. K.

Sous la Plume

A vos ceintures !

PAR SORAYA HAKIM

À l'aube de la nouvelle année on s'attend toujours à de bonnes choses d'autant que les traditionnels vœux de bonheur, de santé et surtout de prospérité bombardent nos mails et SMS. Mais voilà que pour le citoyen algérien l'année s'annonce sous des auspices peu reluisants. L'Algérien devra encore une énième fois resserrer d'un cran, quand ce n'est pas deux, sa ceinture pour faire face à la flambée des prix qui maintenant devient récurrente.

Des prix qui augmentent à chaque occasion où le père de famille doit casser la tirelire de ses maigres économies quand il peut en faire, pour faire face aux dépenses du ramadan et des fêtes de l'Aïd. Cette érosion du pouvoir d'achat n'en finit pas de ronger les familles qui doivent aujourd'hui faire face à une augmentation effarante des prix de première nécessité comme la farine, le sucre et l'huile sous prétexte de l'augmentation des cours mondiaux et la demande sans cesse croissante des pays d'Asie que le ministère des Finances accusent d'être les responsables. Et ce

n'est pas tout, les pouvoirs publics annoncent la couleur pour 2011, il faut s'attendre à une hausse de l'inflation. Mais d'antre, que peut faire une famille smicarde qui doit acheter un bidon d'huile qui frôle les 1.000 DA, un kilo de sucre qui va atteindre les 150 DA et la farine, produit de base, qui grimpera à 50 DA. Bonjour la baguette de pain à 15 DA ? Même les dérivés du lait s'alignent sur des augmentations qu'on ne saurait expliquer, et

comme un malheur ne vient jamais seul les fruits et légumes suivent la tendance.

Une situation gravissime qui va affamer davantage les familles, la mendicité ira crescendo et les augmentations salariales réclamées à cor et à cri accordées aux travailleurs passeront totalement inaperçues. Le panier de la ménagère ne pèsera plus lourd. Mais l'État doit jouer son rôle de régulateur claironne l'Association des consommateurs. En

Attendant, la fronde est chez nos voisins tunisiens et la fièvre pourrait bien faire son apparition et embraser le pays car comme dit l'adage : «Ventre affamé n'a point d'oreilles».

S. H.

NOUVEAU DISPOSITIF MIS EN PLACE POUR LA FILIALE

Les transformateurs de lait sceptiques

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, de nombreux transformateurs de lait en poudre ont souscrit au nouveau dispositif qui va être mis en place par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural par le biais de l'Office interprofessionnel du lait (ONIL).

PAR SADEK BELHOCINE

Parmi eux, la laiterie Waniss. « Nous avons signé, hier, la convention avec l'ONIL », nous a indiqué Mourad Bousekrini, directeur de la laiterie privée, Waniss de Ain-Defla. Que dit le cahier des charges sur lequel est basée la convention qui lie désormais les deux partenaires ? Dans les faits, il existe deux sortes de contrats dans le cadre du dispositif devant lier les laitiers à leur office.

Le premier contrat porte sur l'acquisition par les laiteries d'une quantité de poudre de lait subventionnée en contrepartie d'un engagement pour le transformer dans les conditions d'hygiène requises, le mettre à la disposition des citoyens aux normes réglementaires et au prix de 25DA, dans une aire d'intervention définie à travers un réseau de distribution con-



La crise de lait sera-t-elle jugulée avec l'introduction de ce nouveau dispositif ?

solidé. Quant au second contrat, il consiste en l'engagement de la laiterie à collecter le lait cru, à le pasteuriser et à le revendre à des prix libres moyennant une information distincte et lisible sur le sachet.

En contrepartie, la laiterie bénéficiera de la prime d'intégration de 4 DA et, si elle renonce à la poudre de lait importée et n'utilise que le lait cru, verra sa prime d'intégration passer à 6 DA le litre de lait intégré. Le premier responsable de la laiterie Waniss se dit « très déçu », par les premiers signes avant coureurs de ce qui sera la suite du nouveau dispositif dont il aura à suivre à la lettre les termes. Et pour cause, une surprise l'attendait au siège de l'ONIL. Son quota mensuel en lait en poudre a été réduit d'une bonne dizaine de tonnes.

« Le quota qui nous était alloué mensuellement, 140 tonnes, a été revu à la baisse. Il est passé de 140 T à 130 T », a-t-il déploré, avançant qu'il a déposé un recours auprès de la DCP (Direction du commerce et des prix) de sa wilaya. Déçu, il l'est aussi et pour cause, l'ONIL n'a pas tenu ses engagements en le privant de 18 tonnes de poudre de lait qu'il a déjà payé.

« Depuis le 26 décembre dernier, je n'ai reçu aucun gramme de poudre de lait », s'est-il alarmé, soulignant qu'« aujourd'hui, les 46 ouvriers de l'entreprise sont au chômage technique ». Et, il risque de durer, selon lui, en raison, explique-t-il « des lenteurs de l'ONIL à satisfaire les besoins des producteurs de lait ».

Il n'a maintenu son activité ces derniers jours que grâce à l'apport de la poudre de lait qu'il a achetée au prix coûtant auprès des opérateurs privés. Chose qui a grevé sa trésorerie, mis à mal son entreprise et posé le problème de sa survie. Les consommateurs des wilayas de Ain Defla, Relizane, Tissemsilt, Chlef et Médéa, rayon d'action de la laiterie Waniss, vont faire les frais de cette situation.

A partir d'aujourd'hui, (hier, NDLR) « le sachet de lait va disparaître des étals des épiciers », a-t-il averti, pronostiquant, « une pénurie » qui va s'installer dans la durée. Manque de lait en poudre subventionné, laiterie et travailleurs réduits au chômage technique forcé et personne ne peut prédire l'avenir de la filière et même l'encouragement des pouvoirs publics à travers les avantages qu'ils accordent aux laiteries qui s'engagent à collecter le lait

cru, à le pasteuriser et à le revendre à des prix libres moyennant une information distincte et lisible sur le sachet n'aura aucun effet sur la crise du lait en sachet. Le propriétaire de la laiterie Waniss n'avance pas des paroles en l'air ou par dépit. Producteurs de lait en sachet, mais aussi éleveurs de vaches laitières (230 vaches), Mourad Bousekrini estime que la collecte de lait cru, telle que voulue et préconisée par le ministère de l'Agriculture, ne fera pas long feu.

« Pensez-vous que le consommateur va laisser le lait en sachet à 25 DA pour se rabattre sur le lait cru pasteurisé qui sera à 40 ou 50 DA le litre en ces temps de vaches maigres ? », questionne-t-il. « Le lait à 25 DA sera le tombeau du lait cru », dit-il convaincu de ce qu'il avance. Le propriétaire de la laiterie Waniss entrevoit une sortie de tunnel et recommande d'opter pour une autre démarche pour sortir de la crise cyclique du lait en sachet. La solution du problème, selon lui, est dans « la libération des prix » de ce produit sensible. Une solution qui n'est aucunement à l'ordre du jour des pouvoirs publics en raison des risques sociaux qu'elle peut provoquer. S. B.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Harraoubia se concerta avec les associations estudiantines

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Rachid Harraoubia, a tenu, hier à Alger, une réunion avec les secrétaires généraux des associations estudiantines pour débattre des principales questions préoccupant les étudiants aussi bien sur le plan pédagogique que celui des prestations. La réunion a porté sur les principales questions pédagogiques et les œuvres universitaires ainsi que sur les perspectives du secteur de l'enseignement supérieur, selon un communiqué du ministère. La rencontre a été marquée par « un esprit de responsabilité et une volonté de conjuguer les efforts pour assurer la stabilité de l'université, garantir un climat approprié pour améliorer la qualité de la formation supérieure et assurer les conditions permettant à l'étudiant de se consacrer à ses activités scientifiques, culturelles et intellectuelles », a souligné la même source. Pour sa part, le ministre a mis l'accent sur « le rôle que doit jouer le mouvement estudiantin dans un climat de stabilité au sein des enceintes universitaires ». La rencontre s'inscrit dans le cadre de la promotion de la culture du dialogue et de la concertation avec tous les acteurs du secteur de l'enseignement supérieur, a conclu le communiqué. Rappelons dans ce sens que depuis la rentrée universitaire, plusieurs grèves ont été observées dans plusieurs wilayas du pays, où les étudiants déplorent les conditions d'hébergement, de restauration, de transport et la situation pédagogique dans les campus. L. B.

LE DGA DE L'EPAL ÉMET DES RÉSERVES

Les dockers poursuivent le débrayage

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le débrayage de plus d'une centaine de dockers du port d'Alger s'est poursuivi, hier, selon le syndicat de l'entreprise. Les dockers en grève depuis mardi protestent contre les nouvelles mesures de compensation des heures supplémentaires et de l'organisation des shifts. L'activité au niveau des môles 3, 4, 5 et 7 est toujours à l'arrêt, alors que pour les môles 1 et 2, elle est normalement assurée, a indiqué la même source. Le directeur général-adjoint de l'EPAL, Abdelaziz Ghetas a indiqué que dans la matinée d'hier, 4 navires étaient « en opération ».

Il a souligné que la direction générale de l'entreprise s'était réunie mardi après-midi avec le conseil syndical pour examiner la situation, précisant que le syndicat est « en contact permanent » avec les grévistes

pour mettre fin à ce mouvement. Il avait auparavant expliqué que les dockers, en arrêt de travail, veulent être payés et prendre une récupération pour toutes les heures supplémentaires même celles effectuées en dehors des vendredis et des jours fériés, ce qui est, selon lui, contraire à la loi.

Les grévistes protestent également contre la composition des équipes de manutention arrêtée conjointement avec la section syndicale pour toutes les catégories de marchandises.

Et d'ajouter que les dockers contestent l'application de certains dispositifs contenus dans la convention de branche signée entre la Société de gestion du port (SOGEPOR), la Fédération nationale des ports et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

Il s'agit des dispositifs relatifs à la compensation des heures supplémentaires et à

l'organisation du travail. Le texte stipule que « la majoration des heures supplémentaires travaillées de nuit (se fait) sans cumul avec les repos compensateurs » et que les agents ayant travaillé en double nuit « bénéficient du paiement du premier shift en heures supplémentaires majorées à 100% avec l'attribution d'un jour de récupération pour le 2e shift de nuit ».

Les heures supplémentaires exécutées durant les vendredis et les jours fériés demeurent payés à 100% et compensés par une journée de repos, conformément à la loi relative aux relations individuelles de travail, a rappelé le DGA de l'EPAL. Pour sa part, le secrétaire général de la section syndicale de l'EPAL, Halim Boukezoula, a indiqué que sa section « tente, avec la direction de l'entreprise, d'arranger les choses » sans donner plus de détails. L. B.

AMAR TOU AFFIRME QU'IL SE TROUVE DANS LES EAUX INTERNATIONALES

Le «MV Blida» localisé

Les familles des 17 Algériens pris en otage, depuis déjà 6 jours, dans l'Océan Indien par des pirates, probablement somaliens, pourront espérer voir les leurs une fois que les auteurs de cet acte auront dicté leurs conditions.

PAR AHMED BOUARABA

En effet, Le ministre des Transports, Amar Tou, a annoncé, hier, que l'État algérien est prêt à répondre aux exigences des ravisseurs quand ces derniers le demanderont.

En marge d'une journée parlementaire, tenue hier, sur la sécurité routière, le ministre a indiqué qu'il n'y a aucun contact avec les auteurs de l'acte de piraterie dont a fait l'objet, de puis samedi dernier, le vraquier battant pavillon algérien, «MV Blida». «Nous n'avons pas de contacts avec les auteurs de l'acte de piraterie, parce qu'ils ne communiquent pas», a-t-il dit. Il a, dans ce sens, rappelé que «l'acte de piraterie n'a pas été revendiqué», avant d'ajouter que «l'Algérie est prête à répondre aux exigences des ravisseurs».

Il a, en outre, rassuré que ses services compétents suivent les développements de cette affaire. Par ailleurs, Tou a estimé que cet acte a pu avoir lieu à cause d'«une négligence» de l'équipage. Soulignant que les pirates ont profité de la célébration du Nouvel An pour commettre leur acte. Par ailleurs, Amar Tou a, concernant la desti-



Amar Tou, ministre des Transports.

nation du navire otage, fait savoir que «nous savons où le navire est, à tout moment, car nous avons au niveau du ministère le système COSS (un dispositif de veille pour la sûreté et la sécurité des navires) qui nous permet de situer le bateau».

Il a, dans ce sens, tenu à préciser que «nous pouvons même grâce à ce système obtenir toutes les informations sur le navire et son inscription parce qu'il est enregistré à travers le monde. Nous pouvons le faire parce que les pirates n'ont pas encore coupé le système de communication qui est à bord du navire». D'autre part,

Tou a indiqué que le navire était dans les eaux internationales et se dirigeait vers les eaux territoriales somaliennes. Il convient de souligner que l'Algérie a fait de la criminalisation du paiement de rançons son cheval de bataille à l'Organisation onusienne. Il est toutefois utile de rappeler le double discours des Européens quant à la criminalisation du paiement de rançons d'un côté et le paiement de ces rançons de l'autre à l'image de l'Allemagne et l'Espagne. Il faut dire que c'est une équation complexe et même difficile à résoudre pour le ministère des Affaires étrangères algérien. **A. B.**

VICTIMES DE TERRORISME

Des associations se disputent le leadership

PAR MOKRANE CHEBBINE

Coup de théâtre hier au centre de presse El Moudjahid. La conférence que devait tenir Guillaume Denoix de Saint Marc, président de l'Association française des victimes de terrorisme, a vite tourné au vinaigre. Et pour cause, des femmes de l'Organisation nationale des victimes de terrorisme et ayant-droits (ONVTAD) ont semé la pagaille et perturbé le déroulement de la rencontre. Une anarchie indescriptible s'en est suivie obligeant les organisateurs à annuler la conférence et évacuer la salle. Rabha Tounsi de l'ONVTAD s'en est virulemment pris au conférencier et à Saïda Benhabylès, présidente de l'Association de solidarité avec la femme rurale, créant une grande anarchie dans la salle. «Nous sommes les seuls habilités à parler au nom des victimes de terrorisme», n'a-t-elle cessé de clamer, qualifiant ses interlocuteurs par tous les noms d'oiseaux. Des femmes venues avec Rabha Tounsi, sillonnant la salle des conférences de long en large sont allées jusqu'à vilipender les conférenciers, sous les yeux hagards de l'ex-Archevêque d'Alger, Monseigneur Teissier, ne comprenant rien sur la tournure prise par les événements. En réponse aux accusations de la présidente de l'ONVTAD, Mme Benhabylès, qui est également présidente du Collectif algérien de la Fédération internationale des Associations de victimes de terrorisme, agréé depuis 1999, a affirmé qu'elle est mandatée par plusieurs associations pour les représenter notamment à l'étranger. «C'est un comportement peu civilisé», a-

t-elle ajouté non sans évoquer les dissensions qui minent l'ONVTAD, dont les rôles sont disputés par le FLN et le RND. «A défaut de servir les intérêts des victimes, on casse les bonnes initiatives», a encore ajouté Mme Benhabylès, s'interrogeant dans la foulée «où étaient ces associations durant tout ce temps-là, alors que les frères Mohamed, victimes de terrorisme, sont en examen judiciaire depuis 7 ans en France». La mère de ces deux victimes, qui s'est déplacée de Djidiouia (Relizane), a rendu hommage à l'association de Mme Benhabylès pour les efforts consentis dans le sens de disculper ses deux fils. Le président de l'Association

française des victimes de terrorisme a abondé dans le même sens, estimant que ce type d'organisation requiert «un consensus autour de la neutralité politique et des idées pour défendre au mieux les droits des victimes». «Nous sommes en Algérie pour voir sur le terrain la détresse des familles victimes de terrorisme, et les aider à entreprendre les démarches nécessaires pour les rétablir dans leurs droits», a ajouté Guillaume de Saint Marc, tout en insistant sur l'impératif de fédérer les rangs des associations mondiales de victimes de terrorisme, afin de constituer une véritable force de revendication. **M. C.**

GUILLAUME DE SAINT MARC, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES VICTIMES DE TERRORISME :

«Rançon ou pas, il faut négocier avec les ravisseurs»

Le président de l'Association française des victimes de terrorisme, Guillaume Denoix de Saint Marc a estimé, hier, que le plus important est qu'il faut engager des négociations dans le cas de kidnappings. «Chaque État est en droit d'avoir un point de vue sur la question du paiement de rançons pour les ravisseurs, mais cela ne résout pas le problème pour autant», a-t-il indiqué, tout en expliquant que l'Algérie et la France, qui ont des perceptions différentes à ce propos, demeurent contraints dans les deux cas de négocier la libération de leurs ressortissants. Guillaume de Saint Marc, qui séjourne depuis deux jours en Algérie à l'invitation du Collectif algérien de la Fédération internationale des associations de victimes de terrorisme, veut dire qu'il n'y a pas de solution miracle pour combattre les prises d'otages qui sont, le plus souvent, perpétrées pour avoir des rançons en contrepartie. Pour lui il faudra composer avec ce genre de situations, en entrant en contact avec les ravisseurs. Pour rappel, 17 Algériens sont pris en otage par des pirates au large du Golfe d'Aden depuis quelques jours, alors que 5 Français sont entre les mains des éléments d'Aqmi au nord du Mali depuis septembre dernier. **M. C.**

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Plus de 4.600 morts en 2010

Le ministre des Transports, Amar Tou, a affirmé, hier à Alger, que le nombre de morts dans des accidents de la route a reculé à 4.607 en 2009 contre 3.541 morts en 2010.

Selon le ministre, qui intervenait lors d'une journée parlementaire sur la sécurité routière, le nombre de tués par jour a reculé de treize en 2009 à neuf tués en 2010.

Le nombre de blessés dans des accidents de la route a, lui aussi, reculé depuis l'application du nouveau code de la route, a souligné M. Tou, précisant que 51.002 personnes ont été blessées dans des accidents de la route survenus en 2010 contre 64.148 blessés en 2009.

S'agissant du nombre de blessés en une journée, le ministre a à aussi fait état d'un recul (-37 blessés par jour) par rapport à 2009.

Un recul a également été enregistré dans le nombre d'accidents de la route puisque 31.740 accidents ont été recensés en 2010 contre 40.814 accidents en 2009. Dans son allocution, M. Tou a évoqué la hausse du taux de recouvrement des amendes en 2010 à la faveur du nouveau code de la route, précisant que 2010 a été marquée par un taux de recouvrement de 89,5% contre 8% en 2009 et les précédentes années.

Concernant les pertes matérielles, le ministre a fait état d'une baisse de leur valeur de 100 milliards de dinars en 2009 à 79,25 milliards de dinars en 2010.

Dans son évaluation de l'actuel code de la route après 11 mois d'application, M. Tou a estimé qu'il s'agissait d'un "nouveau-né", appelant à lui laisser le temps nécessaire avant de songer à son amendement.

La journée parlementaire a été organisée par la commission du transport, de la communication et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), en collaboration avec le ministère des Transports pour évaluer le nouveau code de la route.

DEPUIS 2003

12,5 millions de véhicules contrôlés par l'Enacta

Plus de 12,5 millions de véhicules ont été contrôlés par les agences de l'Etablissement national de contrôle technique automobile (Enacta) entre 2003 et 2010 à l'échelle nationale, a-t-on appris hier auprès de cette entreprise.

«Au total, 12.534.947 véhicules ont été contrôlés périodiquement par l'Enacta entre février 2003 et novembre 2010», a indiqué un responsable de l'entreprise lors d'une journée parlementaire sur la sécurité routière.

Durant la même période, il a été enregistré 442.410 contre-visites et 201.508 immobilisations de véhicules.

APS

ENERGIES RENOUVELABLES

LES AFRICAINS SCRUTENT LE SOLAIRE ALGÉRIEN

Des experts et responsables de pays africains en matière de développement des énergies renouvelables ont débattu, hier à l'hôtel Hilton d'Alger, les opportunités et les moyens de développer la génération et l'utilisation des énergies renouvelables, particulièrement le solaire et le photovoltaïque, sachant que l'Afrique renferme des possibilités importantes dans le domaine de la production de l'électricité à partir de l'énergie solaire.

PAR AMAR AOUIMER

L'atelier sur l'exploitation du potentiel d'énergie solaire du désert et du Sahara pour la production d'électricité s'inscrit, notamment, dans la perspective d'optimiser cette industrie florissante de l'énergie solaire sachant que l'Algérie produit, actuellement, plus de 5 % de son électricité avec la source solaire, alors que d'ici 2020, les pouvoirs publics tablent sur 40 % de production d'électricité d'origine solaire.

De nombreux participants de pays africains et européens ont pris part à cette rencontre organisée par la Commission africaine de l'énergie. Il s'agit d'experts de renommée internationale, tels que l'Algérien Mostefa Kara, directeur de l'Agence nationale des changements climatiques (ANCC). L'importance de cet atelier a regroupé des spécialistes et séminaristes venus du Maroc, de Tunisie, de Lybie et d'Égypte, mais également du Nigeria, du Sénégal, du Burkina Faso et du Bénin.

D'autres pays, notamment, l'Afrique du Sud, la République arabe sahraouie démocra-



PH. : D. R.

tique (RASD) et l'Éthiopie, ainsi que le Soudan, ont également été représentés lors de cette rencontre où l'examen des opportunités de coopération dans le domaine de l'énergie solaire était le point dominant.

Les autres entités participantes sont le CREG (commission de régulation de l'électricité et du gaz) dont le rôle essentiel consiste à "veiller au fonctionnement concurrentiel et transparent du marché de l'électricité et du marché national du gaz, dans l'intérêt des consommateurs et de celui des opérateurs", et le CREDEG (centre de recherche et de développement d'électricité et du gaz) qui est une filiale du groupe

Sonelgaz.

Sa mission primordiale se situe au niveau de la recherche appliquée, le développement technologique, et les services techniques relatifs à l'expertise des équipements industriels et au contrôle de la qualité des matériaux et produits des équipements pour ce qui concerne leur fabrication, leur construction et leur exploitation en fonctionnement et leur comportement au sein de leur environnement et ce principalement dans le domaine des métiers de base de Sonelgaz. Il s'agit de production, de transport et de distribution de l'électricité, et le transport et distribution du gaz par canalisations.

Les experts estiment "qu'en matière d'énergies renouvelables, c'est que l'investissement qui est cher au début du lancement des projets de développement solaire, mais les gains et les avantages sont importants et rentables sur le long terme".

Rappelons que le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Yousfi, qui a présenté, hier au Conseil du gouvernement, la politique énergétique nationale en matière solaire, a affirmé récemment qu'une soixantaine de projets et une usine de silicium pour fabriquer des cellules solaires seront prêtes en 2016.

Les potentialités nationales en matière solaire sont immenses dans la mesure où le soleil brille durant plus de 3.200 heures par an dans certaines régions du pays, tel que le Sahara où des populations nomades ont déjà commencé à utiliser les panneaux solaires pour la génération d'électricité.

A. A.

LE SG DE L'ANSEJ ABORDE LA PROBLÉMATIQUE DU DÉGEL DES CRÉDITS

"La microentreprise a généré 400.000 emplois permanents"

Le déblocage des crédits du financement des micro entreprises, la politique de l'emploi et les avantages accordés aux jeunes créateurs d'entreprises, ainsi que la régionalisation de l'utilisation du dispositif d'aide à l'emploi de l'Ansej, ont été les sujets abordés, hier au cours de l'émission "l'invité de la rédaction" de la radio chaîne III, par le secrétaire général de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), Mohamed Tahar Chaalal.

Celui-ci a déclaré que "le dégel des activités inhérentes à la création de microentreprises en faveur des jeunes a été récemment encouragé par le ministre de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Un comité est chargé de valider et accepter les dossiers. La décision appartient au niveau local sachant que nous avons enlevé cette barrière et les jeunes peuvent investir dans les projets et créneaux dont le comité examine la rentabilité des projets pour l'obtention du financement bancaire".

Il estime également que le dégel des activités concerne tous les secteurs économiques et ouvert à tout le monde, à l'exception de l'élevage des ovins et bovins dans les régions frontalières.

"Car, nous prévoyons la lutte contre la contrebande" ajoutant que «140.000 entreprises ont été créées par l'Ansej et les blocages des banques ont été levés".

À la question relative à la durée de vie des entreprises, il a indiqué que "certaines entreprises disparaissent, car les entreprises sont comme les êtres humains vivants. Elles ont un cycle de vie et peuvent mourir.

Cependant, les chiffres sont satisfaisants même si 20 % des entreprises ont des difficultés et 4 000 projets ont été traités avec un accompagnement de l'Ansej, toutefois, la courbe est ascendante".

En effet, les entreprises peuvent connaître des problèmes liés aux facteurs inhérents à la gestion, selon lui, estimant que "80 % des entreprises ont réussi en créant beaucoup d'emplois et en améliorant le tissu économique national et beaucoup d'emplois (200) ont été créés, notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, alors qu'en 2008, 10 000 projets ont été réalisés.

"Ils ont doublé et actuellement ils sont chiffrés à 20 000", précisant qu' "en intégrant le texte de loi, les dossiers mettent 2 mois pour le traitement au niveau des banques".

Opportunités d'investissement dans les transports frigorifiques

L'Ansej est implantée dans 70 dairas pour faire un travail de proximité et améliorer les services des promoteurs, selon Chaalal, mais il reconnaît que des efforts doivent être consentis, notamment dans la formation qui est un facteur d'échec. "Nous formons notre encadrement et les objectifs consistent à améliorer l'environnement de la micro entreprise et lutter contre le chômage en inculquant une culture de l'investissement".

Il s'agit de parfaire la méthode d'accompagnement par le biais du fonds de garantie pour rassurer les banques.

Plus de 4.000 emplois sont créés chaque année et la microentreprise a généré 400.000 emplois nets permanents. L'apport financier personnel des jeunes promoteurs de projets était de 20 % et maintenant il est tombé à 5 % et les crédits bancaires accordés sont sans intérêt.

"Nous acceptons et accompagnons les jeunes dans tous les processus de création d'entreprises alors que l'assistance et l'accompagnement dans la création de la micro entreprise sont gratuits. Les transports des voyageurs sont des activités non saturées renfermant des opportunités d'investissement. Mais il faut des initiatives locales d'emploi".

Il ajoute que des possibilités d'investissement existent aussi dans les transports frigorifiques dans le sud du pays, dans l'agriculture, l'artisanat, la bijouterie, néanmoins, il faut identifier les projets pour créer des entreprises économiquement rentables et socialement utiles.

Il existe un partenariat pour la formation économique avec Algérie Télécom pour des activités dans la téléphonie, avec Sonelgaz, notamment pour les activités inhérentes au délestage.

Chaalal indique que "les banques ont mis 4,7 milliards DA en 2010, l'Ansej a injecté 15 milliards DA tandis que 70 milliards DA ont été alloués au financement des micro entreprises. Nous avons 30.000 projets à réaliser alors que nous financé 10.000 projets en 2008, 20.000 en 2009 et 22.000 en 2010" a-t-il souligné.

A. A.

PRODUCTION DE LA POMME DE TERRE

3,2 millions de tonnes en 2010

Rachid Benaïssa se réjouit de l'augmentation du volume de production de la pomme de terre, ce qui est très positif en termes de performances pour la production agricole, mais les consommateurs espèrent une fin de la flambée des prix des fruits et légumes.

Le Comité national interprofessionnel de la pomme de terre a tenu, récemment, une rencontre de concertation, en présence de Rachid Benaïssa, ministre de l'Agriculture et du Développement rural dans l'objectif « de suivre et d'évaluer la dynamique de la filière. L'évaluation a concerné la production de la pomme de terre arrière saison 2010, et l'état de préparation et de mise en place de la campagne saison 2011 ».

Selon Benaïssa, l'accroissement de la production de pomme de terre a atteint 3,2 millions de tonnes en 2010 contre 2,67 millions de tonnes en 2009, et 2,2 millions de tonnes en 2008.

Rappelant que « l'objectif assigné à la filière est d'atteindre, dans les meilleurs délais, un niveau de production de 4 millions de tonnes par an », il a également indiqué que « ces résultats n'auraient pu être atteints sans la mise en synergie des différents acteurs de la filière, l'introduction et la maîtrise des techniques de production et de conservation de la pomme de terre ».

Le ministre a aussi relevé l'extension des superficies consacrées à cette culture et son introduction, pour la première fois, dans certaines zones agricoles.

Le communiqué du ministère ajoute que « pour la campagne d'arrière saison 2010, plus de 51.000 hectares de pomme de terre ont été réalisés par les producteurs enregistrant ainsi un accroissement de plus de 8.000 hectares (soit +18%) par rapport à l'année 2009 ».

Benaïssa a réitéré, par ailleurs, « la volonté des pouvoirs publics de consolider le système de régulation des produits agricoles de large consommation (SYRPALAC), dont l'objectif principal est la sécurisation, la protection des producteurs à même de permettre les interventions de régulation du marché au profit des consommateurs ».

Il a notamment instruit les différentes institutions concernées « pour dynamiser les acquisitions des surplus de production auprès des producteurs à des prix de référence de 20 DA/kg majoré d'une prime de qualité de l'ordre de 2 DA/kg ».

Aussi, il a rappelé que « de nouvelles infrastructures de stockage ont été réceptionnées et qu'elles doivent être mises à la disposition de cette opération d'intérêt général », mettant en relief « la grande confiance qu'ont les pouvoirs publics dans les agriculteurs pour relever le défi de la sécurité alimentaire et à rappeler les appels répétés du Président Bouteflika en la matière » ajoute le communiqué.

Par ailleurs, Benaïssa a demandé aux acteurs de la filière « d'être attentifs à la mise en place d'actions sur le terrain qui devront non seulement faire augmenter les niveaux de rendement à l'hectare mais structurer les efforts dans la durabilité ». Des propositions émanant des participants « ont fait l'objet de débats fructueux et ont abouti à des accords interprofessionnels adaptés aux régions et aux enjeux fixés pour chacun d'eux » poursuit le communiqué. La pomme de terre a connu un fulgurant accroissement l'année précédente comparativement avec l'année 2009. Cependant, le prix de ce tubercule qui oscille actuellement entre 35 et 45 DA ne fait pas l'affaire des ménages. En plus, jadis, pays exportateur de pomme de terre (plus de 60% de la récolte algérienne était commercialisée en Europe dans les années 1940), notamment vers la France, la Suisse, l'Angleterre ..., l'Algérie est devenue, ces dernières années, importateur de pommes de terre du Canada et de Hollande.

A. A.

VIENNOISERIES

Le croissant dorénavant à 15DA



Les Algérois ont été désagréablement surpris en se réveillant de constater que du jour au lendemain le croissant avait subi une augmentation de... 50%. En effet cette viennoiserie appréciée de tous, qui auparavant se vendait à 10DA, est désormais cédée à 15DA.

Cette augmentation subite et imprévue est très mal justifiée par la hausse des prix de la farine, du sucre et autre margarine. Mais un calcul vite fait démontre qu'en aucun cas on ne saurait justifier cette augmentation inconsidérée, car à raison de 50% l'unité il est facile de se faire une idée sur le large bénéfice engrangé au détriment du malheureux citoyen qui n'en peut plus de ces augmentations récurrentes. Il est clair que les plus pénalisés restent les chefs de famille qui seront contraints dorénavant de refuser le croissant ou le petit pain au chocolat à leurs enfants sur le chemin de l'école, ou pour continuer à le faire, de serrer d'un cran leur ceinture.

R. A.

RUE HASSIBA BEN-BOUALI

Interdite aux poids lourds

La rue Hassiba Ben-Bouali, située au cœur d'Alger-Centre, est interdite depuis de longs mois aux poids lourds. Cela avait tout d'abord commencé avec la mise en place du chantier Todini, mais depuis cette décision a été maintenue et a été d'ailleurs applaudie par les riverains et les nombreuses personnes et automobilistes qui empruntent, quotidiennement, cet axe très fréquenté. Mais il y a néanmoins un bémol dans ces nouvelles dispositions puisque même les bus de l'Etusa ne sont plus autorisés à emprunter cette route. L'Etusa demeurant avant tout et principalement un transport urbain cette décision pénalise grandement les usagers qui sont contraints, dans la plupart des cas, de parcourir, à la descente du bus des distances très importantes à pied. Ceux qui ont décidé de prendre cette décision n'ont certainement pas pris en compte ses conséquences négatives sur les personnes malades ou âgées, car ce qu'il faut se dire c'est que les personnes empruntant les bus n'ont pas forcément les moyens de prendre le taxi. Tout ce que l'on peut dire c'est qu'il n'est pas trop tard pour rectifier le tir.

R. A.

INSÉCURITÉ URBAINE

UN QUOTIDIEN FAIT DE VIOLENCE

La violence s'impose à un citoyen désemparé et impuissant qui ne peut malheureusement pas s'interposer sous peine d'être poignardé par ces délinquants qui n'hésiteront pas à tuer père et mère pour leur dose de came.

PAR KARIMA HASNAOUI

La violence ne cesse de prendre des proportions alarmantes autant dans les quartiers et cités populaires que dans les grandes artères de la capitale. L'année 2010 s'est achevée après avoir convoyé son lot de violence au quotidien, la nouvelle année, en dépit de tous nos vœux, et si rien n'est fait pour enrayer ce phénomène, ne sera pas différente de celle qui vient de nous quitter. On est souvent horrifié en lisant les faits divers dans la presse, un jeune à la fleur de l'âge tué pour un portable, un autre pour... 70 DA, des bureaux de poste et des bijouterie attaqués, une fillette violée, tuée et affreusement mutilée avant d'être abandonnée dans un sachet-poubelle dans l'un des plus grands boulevards de la capitale, un bébé de 5 ans violé par un vieux satyre de 75 ans... la liste est loin d'être close et l'on va d'horreur en horreur et c'est là une réalité que l'on ne peut occulter, qui s'impose à nous et s'installe de plus en plus dans notre société. Ce qui est le plus inquiétant c'est le fait que les délinquants s'enhardissent au point d'agir en plein jour.

Il était reconnu et recommandé de ne pas s'attarder dehors après la tombée de la nuit pour éviter de mauvaises rencontres, mais à présent que les voyous ont décidé de poursuivre leurs «activités» criminelles même dans la journée, quelle solution reste-il pour le citoyen ? Aucune sauf recourir à la



La sonnette d'alarme tirée face au phénomène inquiétant de la violence.

même violence pour se défendre. Les nombreuses situations enregistrées par les services de sécurité au cours de ces trois derniers mois, à l'instar du hold-up à main armée du bureau de poste de Bab-Ezzouar et au terme duquel le receveur blessé par balles est aujourd'hui dans le coma, les usagers d'un bus urbain contraints, la semaine dernière, et sous la menace de couteaux de céder leurs maigres pécules à des personnes droguées jusqu'aux yeux. Cela sans oublier de parler des vols à la tire qui se produisent, le plus souvent, sous le regard désemparé et impuissant des passants qui ne peuvent malheureusement s'interposer de crainte d'être poignardé par ces délinquants qui n'hésiteront pas à tuer père et mère pour leur dose de came. L'audace de ces voyous, poussée à l'extrême peut s'expliquer par leur mise à l'écart dans une société qui ne peut plus prendre en charge ses enfants les vouant au désespoir et à la hargne : chômage, pauvreté, des familles éclatées, des histoires communes qui se suivent et se ressemblent pour ces jeunes qui ont perdu tout espoir laissant place à une violence qui leur donne le sentiment d'exister. Cette

violence a atteint un niveau supérieur, plus agressif, plus déterminé, pour ces parias tout est permis, ce que la vie ne leur a pas donné ils le prennent par la force, le désespoir justifiant pour eux tous les moyens et dépassements. Hommes, femmes ou personnes âgées, nul n'est à l'abri de leurs agressions, cela peut arriver n'importe où dans les endroits censés être les plus sûrs, ou encore en allant simplement acheter son pain. La dégradation évidente des mœurs et les conditions sociales de plus en plus difficiles, le vide culturel, une éviction précoce des bancs de l'école et en l'absence de toute autorité parentale, cela mène inévitablement à de tels actes, surtout sous l'effet de la drogue, il n'y a qu'à voir les dépassements condamnables qui se produisent dans les stades.

Aucune localité n'est épargnée par ce phénomène, d'Est en Ouest et du Sud au Nord, la violence est omniprésente. Il reste à espérer que les caméras de surveillance et le renforcement des patrouilles des forces de l'ordre réussiront à réinstaurer la sécurité oubliée depuis belle lurette par les Algérois.

K. H.

INTERDICTION DES PARABOLES SUR LES FAÇADES

La capitale conserve toujours ses «champignons»

PAR HASSIBA ABDALLAH

D'aucuns s'interrogent que l'opération initiée par la wilaya d'Alger en 2009 at qui avait pour ambition l'éradication des paraboles et des climatiseurs des façades d'immeubles. Il semblerait que cela demeure, du moins pour l'heure, un simple vœu pieux, puisque mis à part l'avenue du 1^{er}-Novembre où l'opération a été lancée les immeubles algérois continuent à être hérissés de ces milliers de champignons et gare à qui y touchera. Depuis donc cette opération-pilote, menée en 2009 à l'avenue du 1^{er}-Novembre, plus aucune suite n'y a été donnée. Certes on entend bien parler de la TNT et de sa généralisation, mais ce ne sera certainement pas pour

demain. Il faut rappeler que l'opération de l'éradication des paraboles a fait l'objet d'une étude menée par un consultant, venu d'ailleurs, payé à prix d'or par la wilaya d'Alger.

«Nous les Algériens on est habitués de parler en l'air», nous dira un citoyen interrogé sur le projet de l'interdiction des paraboles sur les façades des habitations. De fait on est en 2011 et rien n'a encore été concrétisé. Cette opération finira-t-elle par rejoindre le mythe du métro d'Alger qui a réussi à avoir son musée avant même d'avoir roulé une seule fois. L'opération s'est-elle avérée beaucoup plus difficile que prévue ? Le retard est-il dû à des problèmes de financement ? Le projet a-t-il rencontré des problèmes sur le terrain ? Ou est-il tout

simplement abandonné ?, en l'absence d'informations le champ reste ouvert à toutes les supputations. Une seule chose est néanmoins confirmée, c'est que les assiettes paraboliques sont toujours là et même de plus en plus nombreuses. D'ailleurs, les Algérois ont réussi à leur trouver un nom approprié, imagé certes mais parfaitement illustratif de cette réalité : « les champignons ». Il est vrai que la ressemblance est flagrante, mais ces champignons ont deux caractéristiques diamétralement opposés, puisqu'ils sont vénéneux pour les pouvoirs publics ils sont par contre comestibles et même savoureux pour leurs propriétaires. Il est à noter que deux ministres se sont attelés à cette tâche titanesque, sans réussir toutefois à la mener à bien. En effet Haichour

et Bessalah ont, tour à tour, tenté de lutter contre les paraboles avant de déclarer forfait. Un projet de loi a même fait l'objet d'études au sein du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication en collaboration avec le ministère de l'Environnement. Cependant à ce jour aucune loi n'a vu le jour. Nous serons curieux de savoir ce qu'envisage de faire, à ce sujet, le nouveau ministre Moussa Benhamadi. La rédaction du *Midi Libre*, pour tenter d'apporter des réponses à ses lecteurs, a tenté de son côté, d'approcher le chargé de communication de la wilaya d'Alger, mais tous ses efforts se sont avérés vains.

H. A.

INFOS DE JIJEL

Les associations absentes du terrain

Seulement 50 % des 1.889 associations recensées dans la wilaya de Jijel activent et se manifestent sur le terrain, selon le dernier rapport de l'APW présenté à sa dernière session de l'année 2010. Le manque de budget ou de siège, des démissions, des défaillances ou autres absences des membres ont été évoquées, entre autres, comme les principales raisons de cet état de fait.

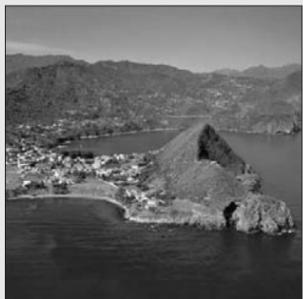
Rush sur le parc de Kissir

Un "rush" sans précédent de visiteurs a été enregistré le jour de l'An au parc animalier de Kissir, situé à une dizaine de km à l'ouest de la ville de Jijel. Un grand nombre de familles accompagnées de leur progéniture, ayant choisi "l'exotisme" pour basculer vers la nouvelle année, a fait le déplacement dans cet espace où cohabitent différentes espèces d'animaux venus de tous les continents.

Carte touristique revue et corrigée

Une nouvelle carte touristique de la ville et de la région de Jijel, revue et corrigée, a été éditée par la direction de wilaya du Tourisme. Ce document diffusé à grande échelle au niveau des hôtels et des structures d'accueil met en évidence les capacités d'hébergement et les curiosités à visiter dans cette région, célèbre pour sa corniche et ses grottes. Dans le même ordre d'idées, de grands panneaux illustrant des sites touristiques, des établissements d'utilité publique, des hôtels et autres itinéraires de randonnées seront installés prochainement dans des endroits "névralgiques" pour informer les touristes et les estivants.

Relance du tourisme



Quarante-trois demandes d'investissement dans le secteur du tourisme, totalisant un montant de plus de 15 milliards de dinars, pourraient créer à Jijel 13.113 lits, selon le directeur du Tourisme de la wilaya de Jijel. Dans la foulée, 15.270 emplois, dont 6.108 directs et

9.162 indirects, seront générés avec la création de ces structures d'accueil, a indiqué M. Abdellah Sili, précisant que 5 grands projets sont à l'étude au niveau de la commission ministérielle ad hoc. Le secteur du tourisme qui connaît une relance dans la région, a enregistré 26.299 nuitées en 2008 contre 21.380 en 1999. La commune de Jijel poursuit son programme d'amélioration du cadre de vie avec, notamment, la réalisation d'aménagements et de renforcement de l'éclairage public, au chef-lieu de wilaya, a-t-on constaté. Les principales avenues et artères de la ville offrent à la tombée du jour un meilleur éclairage qui satisfait aussi bien les conducteurs de véhicules que les piétons. Des opérations similaires seront généralisées à d'autres quartiers populeux du chef-lieu de wilaya, selon des élus locaux.

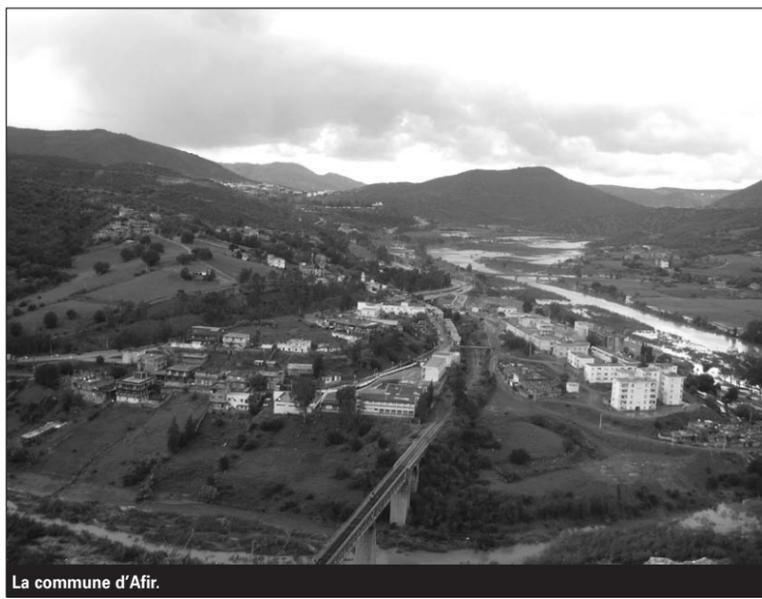
Relogements de 16 familles à Taher

Seize familles occupant des logements précaires à Taher (Jijel) ont été relogées en fin de semaine dernière dans de nouvelles habitations construites dans la même localité, a-t-on appris lundi des services de la wilaya. L'opération de relogement des nouveaux bénéficiaires, supervisée par la daïra et la commune, en présence des différents services de sécurité et de la Protection civile, s'est déroulée dans de "bonnes conditions", a-t-on affirmé à la cellule de communication de la wilaya. **APS**

LA COMMUNE D'AFIR (WILAYA DE BOUMERDÈS)

Une localité déshéritée

Située au pied du mur des monts d'Aïn Larbâa, la commune d'afir, Kabylie maritime, à 65 kilomètres à l'est de Boumerdès, est la localité la plus déshéritée de la wilaya. Elle est composée de 23 villages et hameaux. 14.000 habitants vivent dans cette localité purement rurale dont les paysages féeriques se marient convenablement avec les 9 km de côtes.



La commune d'afir.

PH / D. R.

PAR TAHAR OUNAS

Ces statistiques sont rendues par les enquêtes menées dans le cadre de recensement de 2008. Afir vit grâce aux aides octroyées par l'Etat dans le cadre de différents programmes de développement PCD et FCCL, notamment. Elle a bénéficié pour l'exercice 2010-2011 d'une enveloppe de trois millions de dinars dans le cadre des PCD. Une enveloppe qui reste insuffisante par rapport aux attentes et besoins des villageois. D'ailleurs, l'APC fait face quotidiennement à de multiples difficultés à répondre aux revendications des citoyens qui réclament depuis belle lurette l'amélioration de leur cadre de vie. Hormis la route principale qui relie le chef-lieu communal et les villages avoisinants, aucune autre route ou servitude n'est bitumée presque depuis son ouverture. «Ce matelas financier ne suffit même pas pour lancer des projets de développement local inscrits au titre de la localité», nous dira le P/APC, M. Flissi. Les habitants du village B'halil, à titre illustratif, ont fermé à plusieurs reprises le siège de l'APC pour réclamer le bitumage d'un tronçon routier reliant leur localité à la route principale de la com-

mune. Lors de notre virée, jeudi dernier, dans cette commune de Kabylie maritime, nous avons rencontré les citoyens qui n'ont pas manqué de nous faire part de leurs préoccupations quotidiennes. La principale préoccupation des villageois est le manque en eau potable, particulièrement durant l'été, où l'eau se fait très rare. Ici, le manque d'eau se pose avec acuité et les villageois trouvent d'énormes difficultés à s'approvisionner. Les citernes à eau au niveau des cages d'escaliers des bâtiments de la cité 90 logements en est la preuve édifiante cette situation. Rachid, habitant ladite cité, nous dira que rien ne donne envie d'y vivre en raison de plusieurs carences, notamment le manque d'eau, l'absence d'aire de jeux pour les enfants et les odeurs nauséabondes qui se dégagent des réseaux d'assainissement des eaux usées. Au contre-bas de ladite cité, l'APC a construit quarante locaux commerciaux dans le cadre du programme présidentiel des 100 locaux. Notre interlocuteur nous dira que les bénéficiaires desdits locaux ont squatté les endroits limitrophes des locaux, ne laissant aucun espace vierge. Au total, l'APC a érigé 40 locaux au niveau du chef-lieu communal qui sont, selon le P/APC, attribués aux jeunes chômeurs, tan-

dis que les 60 autres sont construits au village Boumâati et Salines. Concernant le volet éducation, la commune est mal lotie en matière d'infrastructures scolaires. En dépit des bons résultats scolaires, Afir, et à l'instar de plusieurs localités de Boumerdès, n'est toujours pas dotée de lycée. Les lycéens parcourent plus de 17 km pour rejoindre les bancs du lycée de Dellys. «Fort heureusement que l'APC a déployé des bus de ramassage scolaire», nous dira un lycéen. Car, même le transport public est insuffisant et n'arrive pas à couvrir tous les villages. Le P/APC nous a informés qu'un lycée de 3.100 places sera réalisé au chef-lieu, à proximité du nouveau CEM. «Un véritable chef-d'œuvre architectural qui devra être réalisé prochainement, car toutes les démarches nécessaires ont été entamées et le bureau d'études choisi a presque fini ses travaux», nous dira le P/APC. En attendant la réalisation de ce lycée, les élèves prennent leur mal en patience. La cantine scolaire du CEM du village Zaouia est occupée par les gardes communaux. Plusieurs écoles primaires, par ailleurs, assurent des repas froids aux élèves. **T. O.**

CONSTANTINE, PROJETS DE RACCORDEMENT

90 % des programmes de mise en gaz pour les zones rurales

Quatre-vingt-dix pour cent des projets de raccordement au gaz naturel, retenus à Constantine au titre du programme quinquennal 2010-2014, bénéficieront aux zones rurales enclavées, a assuré, mardi, un responsable de la Direction des mines et de l'industrie (DMI). Ces projets, qui visent principalement à prendre en charge des préoccupations longtemps exprimées par les populations rurales de cette wilaya, concernent en priorité le raccordement de plus de 5.250 constructions d'ores et déjà retenues au titre de ce programme, mobilisant 465 millions de dinars, a précisé M. Mohamed-Salah Chikarli, responsable du service de

l'énergie à la DMI. Le taux de couverture en gaz naturel, qui ne dépasse pas les 83 % à l'heure actuelle, sera porté à 90 % à la fin de l'année 2014, a-t-il ajouté. Environ 2.200 foyers ruraux sur le nombre global seront raccordés au titre du programme de distribution publique du gaz (DP-Gaz), le reste relevant du programme retenu au profit des quartiers et des lotissements sociaux situés en dehors des zones urbaines. Les localités de Zehana, Bir Lekratès et Boulegnafed, dans la commune de Aïn Abid, d'El-Hambli, de Sidi Amor et de Kheneba (Ibn Badis) et Aïn Hamra (Beni H'midene), figurent dans la liste initiale établie par

la DMI. De plus, dans le cadre de la lutte contre l'exode rural et afin de favoriser la fixation des populations dans leurs terroirs, le programme prévoit le raccordement de 560 habitations du nord de la wilaya, dans les mechtas de Ayoun-Sad et de Retba (Didouche-Mourad) et de Bendjedou (Zighoud-Youcef). En 2010, près de 800 foyers relevant des localités d'El-Meridj et de Guettar El-Aïch, dans la commune d'El-Khroub, avaient été raccordés au réseau du gaz naturel, moyennant un investissement public de l'ordre de 175 millions de dinars, a-t-on rappelé de même source. **APS**

JÉRUSALEM EST

Israël détruit
les maisons
palestiniennes

Israël a intensifié au cours des derniers mois les démolitions de maisons palestiniennes à Jérusalem-Est. 'Le Nouvel An à Jérusalem-Est a débuté avec une tendance inquiétante : au cours des deux derniers jours, la municipalité de Jérusalem a démoli des bâtiments d'habitation à Cheikh Jarrah et Beit Hanina', deux quartiers palestiniens. 'C'est une continuation de la nette augmentation des démolitions de maisons à Jérusalem-Est, qui est la tendance depuis la mi-2010 et plus significativement les deux derniers mois de 2010', précise, chiffres à l'appui, une ONG israélienne Ir Amim, qui milite pour la coexistence israélo-palestinienne à Jérusalem. L'ONG a recensé 74 démolitions sur ordre de la municipalité israélienne, dont les trois quarts (55) au second semestre et près de la moitié (32) en novembre et décembre. Sur ces 74 démolitions, 28 d'entre elles auraient concerné des bâtiments habités. 'La question de la construction sans permis à Jérusalem-Est est le résultat direct de décennies de politique israélienne qui omet systématiquement la nécessaire planification urbaine de cette partie de la ville qui permettrait aux Palestiniens de construire en accord avec la loi', poursuit le communiqué. Israël considère Jérusalem-Est comme partie intégrante de sa capitale 'éternelle et indivisible', alors que les Palestiniens la revendiquent comme capitale de leur futur Etat. Le 22 décembre, le coordinateur des actions humanitaires de l'ONU dans les territoires palestiniens occupés, Maxwell Gaylard, s'était alarmé de l'augmentation du nombre de démolitions à Jérusalem-Est et dans les zones sous contrôle total israélien de Cisjordanie, de 275 en 2009 à 396 en 2010.

IRAN

Le fils cadet du
chah se donne la
mort aux Etats-Unis

Alireza Pahlavi, fils cadet de feu le chah d'Iran renversé en 1979 par la révolution islamique, s'est donné la mort mardi à son domicile de Boston, a annoncé son frère aîné, Reza Pahlavi, sur son site internet. Il était âgé de 44 ans. D'après son frère, il luttait depuis des années contre la dépression à propos du sort de son pays et de la disparition de son père, décédé en exil au Caire en 1980, et de sa soeur Leïla, retrouvée morte en 2001 dans une chambre d'hôtel à Londres. La police de Boston, où Alireza Pahlavi suivait des études de doctorat de civilisation perse à l'université de Harvard, n'a pas confirmé pour le moment sa mort, tout comme l'université. Né à Téhéran en 1966, il vivait depuis 1979 aux Etats-Unis où il est diplômé des universités de Princeton et Columbia.

R. I.

TUNISIE, AFFRONTEMENTS ENTRE LA POLICE ET DES MANIFESTANTS À THALA

Zine El-Abidine annonce
des mesures urgentes

Avec la reprise des cours après les vacances d'hiver, de violents affrontements ont opposé mardi, pour la deuxième journée consécutive, la police à des centaines de manifestants, en majorité des lycéens, dans la ville de Thala, à 250 km de Tunis.

Appuyés par des renforts venus de régions voisines, les forces de l'ordre ont eu recours "intensivement" aux bombes lacrymogènes pour disperser la foule qui manifestait par solidarité avec la population de Sidi Bouzid, une région du centre-ouest du pays, où avaient éclaté le 17 décembre dernier des troubles sociaux sur fond de chômage et de précarité des conditions de vie. "La police s'est introduit dans un lycée en maltraitant élèves et enseignants", a témoigné un syndicaliste joint au téléphone par l'Associated Press, notant que les établissements scolaires de la ville ont dû être fermés l'après-midi. Plusieurs personnes blessées ont été transférées à l'hôpital de Kasserine, chef-lieu de la région, a précisé ce syndicaliste qui a requis l'anonymat. Il a également fait état de nombreuses interpellations. La veille, les manifestants ont incendié le siège du parti



au pouvoir et mis le feu à des pneumatiques. Les heurts de Sidi Bouzid, qui ont fait trois morts et un blessé grave, ont éclaté à la suite d'une tentative de suicide d'un jeune vendeur ambulancier dont la marchandise, des fruits et légumes, a été saisie par des agents municipaux qui l'ont maltraité. Empêché de rencontrer des res-

ponsables locaux pour porter plainte, il s'est immolé par le feu en s'aspergeant d'essence. Face à ces troubles, le président Zine El-Abidine Ben Ali a limogé le gouverneur (préfet) de Sidi Bouzid et annoncé des mesures "urgentes" pour le lancement de projets et la création d'emplois dans les régions de l'intérieur du pays. R. I.

Le jeune vendeur ambulancier qui s'était immolé
à Sidi Bouzid est mort

Mohamed Bouazizi, le jeune vendeur de fruits et légumes qui avait tenté de s'immoler le 17 décembre à Sidi Bouzid, ville du centre ouest de la Tunisie, est mort de ses blessures mardi 4 janvier à 19 heures, selon sa famille. Agé de 26 ans, ce diplômé chômeur s'était aspergé d'essence devant la préfecture après s'être fait confisquer sa marchandise par la police municipale parce qu'il n'avait pas les autorisations nécessaires. Le 28 décembre, le président tunisien Zine El-Abidine Ben Ali s'était rendu au chevet de Mohamed Bouazizi, transféré au centre de traumatologie et de grands brûlés de Ben Arous, près de Tunis, avant de recevoir la famille. Ce nouveau décès porte à quatre le



nombre de personnes qui ont trouvé la mort au cours de ces troubles. Le 22

décembre, toujours à Sidi Bouzid, un autre jeune chômeur Houcine Néji, 24 ans, s'était donné la mort en escaladant un pylône électrique, tandis que le même jour, un jeune diplômé, Mohammed Ammari, 18 ans, était tué par balles lors de graves affrontements avec la police dans la ville de Menzel Bouzaïane. Enfin, Chawki Hidri, 43 ans, ingénieur en informatique, qui participait à la même manifestation et qui avait été blessé par balles, est mort le 31 décembre des suites de ses blessures. Hier, Mohamed Bouazizi a été enterré à Sidi Bouzid. Aujourd'hui, plusieurs manifestations de soutien au mouvement tunisien étaient prévues en Europe, au Canada, avant l'annonce de son décès. R. I.

EMEUTES ANTI-GOUVERNEMENTALES EN JORDANIE

Désordre sur fond de rivalités tribales



Des édifices publics et des voitures de police ont été incendiés lors d'émeutes anti-gouvernementales mardi dans la ville de Ma'an, dans le sud de la Jordanie, rapporte l'agence Reuters

Les violences ont éclaté après les funérailles de deux hommes tués lundi, appa-

remment par des membres de la puissante tribu bédouine Houaitat. Ces derniers auraient été rendus furieux par l'embauche de membres d'autres tribus sur un grand chantier de travaux publics dans leur ville de Chidia, à 70 km au sud de Ma'an. Les émeutiers qui dénonçaient la passivité des autorités, incapables d'arrêter les assassins des deux hommes auraient mis le feu à un tribunal et à plusieurs commerces. Les forces de sécurité ont confirmé que des incidents s'étaient produits, précisant que la police avait fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser des centaines de manifestants qui attaquaient des bâtiments publics et des magasins, la plupart appartenant à des membres de la tribu Houaitat. Le ministre de l'Intérieur, Saad Hayel Srour, a pris la parole à l'issue de la réunion hebdomadaire

du Conseil des ministres au cours de laquelle les événements de Ma'an ont été évoqués. "Nous ne ferons preuve d'aucune clémence envers une minorité qui s'est attaquée à des biens publics et a cherché à exploiter les événements", a annoncé le ministre, qui a indiqué que les assassins des deux habitants de Ma'an avaient été identifiés. Un couvre-feu de facto a été mis en place après que les violences se sont apaisées et un calme précaire prévaut dans cette agglomération étendue, ponctué par des fusillades sporadiques, a indiqué un responsable de la sécurité. La localité de Ma'an, 40.000 habitants, est située à 250 km au sud de la capitale jordanienne Amman. La ville, où les fondamentalistes musulmans sont actifs, a été le théâtre de violents désordres ces dernières années, sur fond de rivalités tribales.

Défaite de l'Algérie
face à la Hongrie 35-30

Page 14

FOOTBALL- LIGUE 1 (14^E JOURNÉE)

DÉPLACEMENT PÉRILLEUX DE L'ASO CHLEF À ALGER

Lire page 12



RAFIK DJEBBOUR

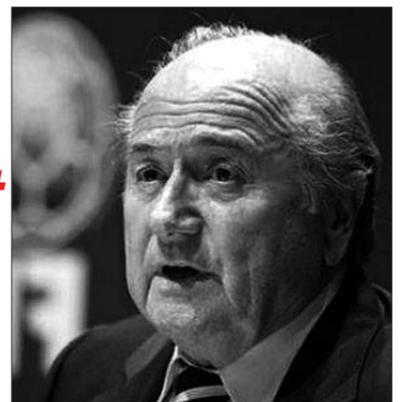
**«Le Maroc ne
me fait pas peur»**

Lire page 12

JOSEPH BLATTER :

**«À Brésil 2014,
les arbitres seront
professionnels»**

Lire page 14



FOOTBALL
LIGUE 1 (14^E JOURNÉE)

PÉRILLEUX DÉPLACEMENT DE L'ASO CHLEF À ALGER

La 14^e et avant-dernière journée de la phase aller du championnat professionnel de Ligue 1 se tiendra ce week-end. Toutes les rencontres, sans exception aucune, se disputeront demain vendredi et samedi.

PAR MOURAD SALHI

Pour la journée de vendredi, trois rendez-vous sont au menu, l'USM Alger sera aux prises avec l'ASO Chlef, lequel a consolidé sa place de leader grâce à son succès devant son dauphin, l'ES Sétif lors du sommet de la précédente journée. Toutefois, la tâche de l'ASO Chlef ne sera pas de tout repos devant une équipe algéroise qui reste sur un match nul concédé, mardi, sur ses bases face à son voisin du CR Belouizdad en match de mise à jour. Les Rouge et Noir tenteront, cette fois-ci, de conserver la totalité des points à domicile afin d'améliorer sensiblement leur position au classement général (10^e -16pts). À deux longueurs de points seulement de son dauphin, la formation de Meziane Ighil de son côté sera devant l'obligation de gagner cette rencontre, sinon elle cédera la faucille à l'Entente de Sétif en cas d'une victoire dans son fief face l'USM Annaba.

Le club de la capitale des Hauts-Plateaux aura une belle carte à jouer demain devant cette équipe d'Annaba qui reste sur une défaite concédée devant la lanterne rouge, le CA BB Areridj. Sans entraîneur en chef depuis plusieurs jours, les coéquipiers de Hocine Matref, l'auteur du but de l'égalisation à la dernière minute devant la JS Kabylie lors de match de la mise à jour, auront une belle opportunité demain «at home» pour reprendre les commandes de cette compétition et terminer la phase aller champions. En bas du tableau, le Widad de Tlemcen, qui occupe actuellement la 14^e place avec 12 points, accueillera la lanterne rouge, le CABB

CHAMPIONNAT L2 (14^E JOURNÉE)

Le CSC en quête de rachat, duel attrayant entre mal-classés

Tenu en échec mardi par le Paradou AC, le CS Constantine aura l'occasion vendredi de se refaire une santé en accueillant l'O Médéa lors de la 14^e journée du championnat de Ligue 2, alors que dans le bas du tableau, le match entre la lanterne rouge, le CR Témouchent et l'avant-dernier, le PAC, retiendra l'attention. Depuis quelques semaines, le leader constantinois n'affiche plus la même sérénité du début de saison et peine à s'imposer face à des adversaires de moindre calibre, dilapidant de précieux points dans la course à l'accession. Face à Médéa, les Sanafirs tenteront d'enregistrer une victoire qui leur permettra de reprendre confiance après l'élimination en Coupe d'Algérie à domicile face au MC Oran et le semi-échec contre les Pacistes. Une victoire plus qu'obligatoire d'autant plus que son seul tombeur et dauphin, le CA Batna, ne cesse d'enregistrer les bons résultats qui l'ont propulsé à la 2^e place. Les Batnéens qui se déplacent à Merouana, avant-dernier aux côtés du PAC, sont déterminés à poursuivre leur bonne marche pour retrouver l'élite dès la fin de cette saison. A noter que certains rencontres



Areridj. L'équipe locale tentera de mettre à profit son terrain et son public pour engranger les trois points de la victoire qui lui permettra d'améliorer son classement.

Quatre matchs sont attendus demain. Trois autres belles affiches marqueront cette journée la première, sans aucun doute, sera celle qui se déroulera au stade de 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou, et mettra aux prises la JS Kabylie de Rachid Belhout et le MCE Eulma sous la conduite de son nouvel entraîneur Abdelkrim Bira. Tenu en échec sur son tapis vert, le club kabyle aura une belle opportunité devant lui pour atteindre le peloton de tête à une journée seulement du tomber de rideau sur la phase aller. Une victoire des hommes de Rachid Belhout leur permettra de remettre peut-être les choses sur la bonne voie, et faire oublier aux milliers de supporters la déception née du nul concédé à Tizi. De son côté, le Mouloudia d'El Eulma, qui se trouve à deux points seulement de son adversaire du jour, n'effectuera pas son déplacement dans la ville des Genêts en victime expiatoire, mais il tentera de réaliser une belle performance, et revenir au moins avec un point.

Les Béjaouis visent le podium

La JSM Béjaïa, qui n'arrive pas à enchaîner les belles prestations du début de saison, accueillera le CR Belouizdad avec la ferme intention de confirmer le match nul imposé

mardi au MC Alger au stade du 20-Août. Les protégés de Djamel Menad auront une belle opportunité de monter sur le podium, même si le CRB ne compte pas effectuer un déplacement dans la capitale de la Soummam avec la fleur au fusil, mais il essaiera quand même de revenir à Alger avec une belle prestation, comme cela a été fait déjà par le WA Tlemcen sur la pelouse de l'Unité magrébine.

Le MC Saïda, le nouveau promu de cette saison et qui a créé une sérieuse surprise en ce début de championnat, bénéficiera de la faveur des pronostics à l'occasion de l'arrivée de l'AS Khroub qui n'arrive toujours pas à s'en sortir et quitter la zone rouge dans laquelle se trouve actuellement avec 12 points seulement.

Un match important également aura lieu à Alger entre l'USM Harrach et le MC Oran. Les Harrachis, qui restent sur une défaite inattendue à Khroub, mais inentraînés à domicile jusqu'à preuve du contraire, chercheront demain à confirmer cette suprématie dans leur stade fétiche du 1^{er}-Novembre.

Le MC Alger, dont la bonne volonté affichée à Sétif était totalement absente mardi face à la JSMB, qui est arrivée à imposer le nul chez lui, se déplacera dans la ville des Roses pour y affronter l'équipe locale avec pour seul mot d'ordre : revenir avec un résultat probant qui lui permettrait de conserver son invincibilité, et remonter au classement général, en attendant les deux matchs retard face à l'USMH le 11 de ce mois et le MC Saïda le 18 janvier.

M. S.

Programme vendredi à 18h
Bologhine USMA-ASO
Tlemcen WAT-CABBA
Sétif ESS-USMA'n

Samedi 14h30
Béjaïa JSMB-CRB
Mohammadia USMH-MCO
Saïda MSC-ASK
Blida USMB-MCA
Tizi-Ouzou JSK-MCEE

toutefois pour les locaux qui bénéficieront de l'avantage du terrain et du public. Enfin au bas du tableau, l'empoignade entre le CRT et le PAC revêt une importance particulière pour les deux équipes qui végètent dans les profondeurs du classement depuis le début de saison. Une nouvelle défaite à domicile risquerait de sonner le glas pour Aïn-Témouchent alors qu'un revers des Algérois leur ferait perdre le contact avec les non relégables.

Programme des rencontres

Aïn-Témouchent :
CR Témouchent - Paradou AC
Batna :
MSP Batna - JSM Skikda
Sidi Bel-Abbès :
USM Bel-Abbès - NA Hussein Dey
Kouba :
RC Kouba - US Biskra
Merouana :
AB Merouana - CA Batna (huis clos)
Mascara :
SA Mohammadia - ES Mostaganem
Oran :
ASM Oran - MO Constantine (14h30)
Constantine :
CS Constantine - O Médéa

FOOTBALL
RAFIK DJEBBOUR

«Le Maroc ne me fait pas peur»

Après avoir évoqué sa situation dans son club, l'AEK Athènes, et les difficultés offensives de la sélection algérienne, Rafik Djebbour regarde devant lui : au menu de cet entretien fleuve le prochain Algérie-Maroc.

En mars prochain se profile une rencontre coperet contre le Maroc, un gros match qui ressemble à un quite ou double pour les Verts. Comment appréhendez-vous ce rendez-vous ?

Je n'ai pas peur. L'Algérie est fan des gros matchs, on adore ça... C'est quand il y a quelque chose de grand à jouer, qu'on commence à jouer. On va jouer avec le cœur « comme d'hab ». Mais la bonne idée, ça serait d'arriver avec une bonne mise en place tactique. Un schéma sur lequel on pourra aussi s'appuyer dans le futur. J'aimerais aussi qu'on arrête d'être une équipe réactive. Notre vrai problème est bien là. On n'a pas une équipe active, mais réactive. Il faut qu'on arrête avec l'a priori d'infériorité. On doit croire en nous et en nos qualités. Si on arrive à ça, on peut aller loin. Le Maroc n'est pas un adversaire infranchissable, ils sont sensiblement du même niveau que nous, et ce sont les détails qui feront la différence.

Vu l'intensité émotionnelle, un scénario « Egypte-Algérie », est-il envisageable contre entre ces deux pays ?

Non contre le Maroc, c'est plus le mode derby. Les Marocains ne sont pas nos ennemis. Ils le seront sur le terrain, car c'est comme ça, c'est une guerre, il faut gagner le match. C'est différent de l'Egypte, c'est un autre type de population. Les Marocains sont des cousins avec des affinités culturelles plus importantes. Au-delà d'un derby, il faudra que nous aussi, on défende une forme de notoriété. Retrouver la victoire et redonner une suprématie à l'Algérie, c'est très important. La victoire, c'est un message que tu envoies en disant que c'est toi qui veut te qualifier à la CAN.

L'équipe d'Algérie, c'est aussi votre histoire d'amitié avec Hassan Yebba, un vous imagine heureux de l'avoir retrouvé en sélection...

Content c'est une certitude. J'ai même milité pour qu'il vienne nous rejoindre. Après avoir quitté le centre de formation d'Auxerre, on aimerait se retrouver un peu plus tard en club. Finalement, on grandit chacun de son côté. Et de se retrouver avec les Verts, c'est quelque chose de grand. Maintenant, on sait pour quelles raisons il a rejoint les sélections jeunes françaises. Je peux vous dire que c'est un vrai algérien. Il a clairement gardé une partie algérienne en lui. Il vit comme un algérien, et comme un Kabyle. Il adore parler de sa région d'origine. Mais quand tu es jeune et appelé en équipe de France, c'est avantageux d'y aller. Tu passes des paliers plus rapidement et tu peux jouer des compétitions européennes et internationales. Maintenant, Je le voyais mal, après ce qu'il a vécu en club en France, rejoindre par la suite l'équipe de France. Je pense qu'il s'est construit par son parcours. Et il était fait pour l'Algérie, et c'est un grand plus.

Feghouli, Tafer, Brahimi ou d'autres hésitent à rejoindre la sélection algérienne. Comprenez-vous cela ? Et qu'en pensez-vous ?

Personnellement, je ne peux pas me permettre de leur dire quoi que ce soit. Je ne les connais pas. Maintenant, c'est un choix déterminant pour le reste de leur carrière. Pour ma part, je suis allé en

équipe d'Algérie, sans me demander si c'était bon pour ma carrière. C'est la raison du cœur, du sang, c'est quelque chose que j'avais en moi-même. S'ils veulent venir pour l'Algérie, qu'ils viennent avec le cœur. S'ils préfèrent la France, qu'ils jouent avec les raisons qui les poussent à jouer pour les Bleus. Et je leur souhaite bonne chance dans leurs carrières. Je ne suis pas l'ambassadeur des Verts. L'équipe nation-

nale n'est pas une chose qu'on doit promouvoir. Soit tu joues pour l'Algérie, soit tu ne joues pas. Ce qui est clair et il ne faut pas se mentir, le football algérien n'est pas quelque chose qui vend à l'échelle internationale. Certains parmi nous, auraient pu espérer jouer pour une autre sélection, et peut être avoir une autre carrière en club. Mais au final, c'est une fierté de porter le maillot Vert. Je ne le rendrai jamais. S'ils veulent venir, ils ressentiront cette fierté.

Justement, est-ce que le fait de jouer pour l'Algérie, est un frein pour signer dans des grands clubs ?

C'est sûr. Ça peut être un réel handicap. La preuve est que les deux seuls franco-algériens qui jouent en équipe de France, sont dans des grands clubs. Je ne suis pas sûr que si Benzema et Nasri étaient devenus internationaux algériens, ils seraient aujourd'hui dans les mêmes clubs. Quant à la CAN, c'est presque plus un handicap, avec les déplacements et les voyages. En Europe, l'intensité des matches est plus importante. Les clubs ont besoin de joueurs frais et disponibles. Et pour honnête, quand tu vas au fin fond de l'Afrique, et que tu reviens dans ton club. Il est dur de retrouver la motivation en étant fatigué et usé. Si en plus, tu es en méforme, et que la fatigue s'ajoute...je vous laisse imaginer le reste. On est dans un contexte hyper concurrentiel. Et ça les clubs l'ont compris. D'ailleurs, ils commencent à boycotter les Africains.

Et comment gérez-vous cela ?

Je sais que ça joue beaucoup sur mes performances. Je sais que ces handicaps sont bien présents dans le football international mais j'ai fait abstraction de cela. Mais bon c'est le cœur, j'aime mon pays, j'aime ma nation, j'aime ce que je suis. C'est un devoir d'Algérien, je sais que des millions d'Algériens aimeraient être à ma place.

Vous ne parlez que très rarement dans les médias. Comment expliquez-vous cela ?

Ma communication est restreinte. Je n'ai jamais été fan des journalistes. J'ai toujours eu des difficultés. J'aime la critique propre et pertinente. Et je l'accepte. Du coup, c'est sûr que je n'ai jamais eu une bonne communication. Pourtant, je sais m'exprimer, je ne suis pas un « Zoulou ». Je n'aime pas débattre des soucis à l'extérieur. Je ne veux pas être un habitué de la presse. Je n'aime pas donner des indications sur mes coéquipiers. Et j'ai peur aussi que mes propos soient sortis de leur contexte. Et qu'ensuite les gens lisent des informations erronées et se mettent à fantasmer sur notre comportement. Les propos qui soient déformés c'est archi extrêmement gênant. Vous n'entendez pas dans ma bouche que tel joueur n'avance pas ou il est lourd...Je suis pour la critique positive. Je n'aime pas le sensationnel, l'utilisation des petites phrases. Je ne descends pas un coéquipier. J'aime l'analyse. Aujourd'hui, si on est lucide, avec ou sans Djebbour l'équipe d'Algérie ne tourne pas bien. Le problème est collectif. On ne marque pas de buts. Rennes, sans attaque, marque des buts. Il faut qu'on arrête de se cacher derrière des excuses.

Si vous deviez vous définir quels sont les mots que vous utiliserez ?

Je suis un gagnant et un battant. C'est votre question la plus intéressante!

Foot365

HANDBALL
MONDIAL 2011

Défaite de l'Algérie face à la Hongrie 35-30

La sélection algérienne de handball s'est inclinée face à son homologue hongroise sur le score de 35 à 30 en match amical préparatoire, disputé mardi soir à Veszprem (Hongrie), en prévision du Mondial-2011 en Suède (13-30 janvier). La rencontre s'est jouée en trois périodes. Le score était de 29-22 (mi-temps 13 à 11) à la fin du temps réglementaire (2x30 min) et de 35 à 30 à la fin de la troisième période qui s'est jouée en 20 minutes. C'est la 6e sortie amicale des hommes de Salah Bouchakriou après la double confrontation face à la Tunisie (1 victoire et 1 défaite), les deux matches contre la Slovaquie (2 défaites) et la victoire face au Bahreïn. Le stage en Hongrie devrait être ponctué par une dernière

rencontre amicale face à l'équipe B hongroise prévue jeudi. Au Mondial suédois, l'Algérie évoluera dans le groupe C aux côtés de la Croatie, du Danemark, de la Serbie, de la Roumanie et de l'Australie

La liste des 16 Algériens connue hier

La liste des 16 joueurs algériens devant prendre part au Championnat du Monde de handball, prévu en Suède du 13 au 30 janvier, devait être connue hier à l'issue du dernier match préparatoire du sept algérien face à l'équipe de Hongrie B. La fédération internationale de handball (IHF) a dévoilé jeudi dernier les présélections des 24 pays devant prendre part au Championnat du Monde 2011 mes-

sieurs, dont celle de l'Algérie constituée de 21 joueurs. Lors de leur stage qui se déroule en Hongrie, les coéquipiers de Abderazak Hammad ont disputé 6 matches amicaux. Les hommes de Salah Bouchekriou se sont imposés à deux reprises (Tunisie et Bahreïn) et ont concédé quatre défaites, deux fois contre la Slovaquie, une contre la Tunisie et une dernière mardi soir contre la sélection de la Hongrie A. L'équipe nationale retournera jeudi à Alger pour un regroupement, avant de s'envoler pour la Suède au début de la semaine prochaine. Au Mondial suédois, l'Algérie évoluera dans le groupe C aux côtés de la Croatie, du Danemark, de la Serbie, de la Roumanie et de l'Australie.

SPORT-MILITAIRE

TRIATHLON

L'EAFS de Biskra domine

L'École d'application des forces spéciales (EAFS) de Biskra a dominé, en individuel et par équipes, le championnat national de triathlon militaire, clôturé mardi à la salle omnisports de cette école par une cérémonie de remise de prix aux vainqueurs. Dans son allocution de clôture, le commandant de l'EAFS, le général Abed Litim, s'est félicité du "haut niveau" de cette compétition, ce qui

dénote, selon lui, de la qualité de la préparation des athlètes dans les écoles militaires participantes. Le championnat a donné lieu, rappelle-t-on, à une épreuve de parcours du combattant, un concours de lancer de grenades et une course de type cross sur un parcours de 8,000 m.

Résultats techniques :

Classement individuel :
1- Caporal-chef Ouadah El Asnoui (EAFS Biskra) 3.113 points

2- Sous-officier Amine Bouteba (EAFS Biskra) 3.051 points
3- Sergent Abdelmalek Omri (EAFS Biskra) 2.931 points

Classement par équipes :

1-EAFS Biskra (4ème région militaire) 17.747 points
2-Ecole des fusiliers marins et plongeurs de Jijel (5ème région militaire) 16.227 points
3-Ecole d'application du transport et de la circulation de Tlemcen (2ème région militaire) 13.518 points.

ATHLÉTISME

CHAMPIONNATS JUNIORS D'ATHLÉTISME

Le Ghana ou le Mali en remplacement de la Côte d'Ivoire

La zone 2 de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) a annoncé que le Ghana ou le Mali remplacera, la Côte d'Ivoire pour l'organisation des prochains championnats d'athlétisme juniors de la CEDEAO, rapporte mardi la presse sénégalaise. "On est en train de chercher un pays de remplacement à la Côte d'Ivoire, dési-

gnée dans un premier temps pour accueillir l'évènement. Ce sera donc, le Ghana ou le Mali", a déclaré le président de la zone 2 de la CAA, le Sénégalais Momar Mbaye dans un entretien avec le quotidien sportif sénégalais, *Soleil des Sports*, mardi. "Au vu de la situation politique qui prévaut actuellement dans ce pays

(suspension de la Côte d'Ivoire par la CEDEAO), la zone 2 est en train de réfléchir à un autre choix entre le Ghana et le Mali", a déclaré le responsable sénégalais qui dirige depuis 2007 cette région de la CAA qui compte les 16 pays de la Communauté économiques des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO).

AUTO-MOTO

DAKAR-2011 AUTOS : 3^E ÉTAPE

Victoire du Qatari Nasser Al-Attiyah

Le Qatarote Nasser Al-Attiyah (Volkswagen) s'est adjugé mardi le étape du rallye-raïd Dakar-2011, disputée entre Tucuman (Nord) et Jujuy (Nord). Plus rapide dans la longue spéciale du jour, d'une longueur de 500 km - sur un total de 731 -, qu'il a parcourue en 3 h 42 min 20 sec, Al-Attiyah a



devancé son coéquipier et leader Carlos Sainz de 25 secondes.

Cette victoire permet au qatari de prendre la 2e place du classement au Français Stéphane Peterhansel (BMW), relégué à 59 secondes lors de l'étape du jour et qu'il devance désormais de 45 secondes au général.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE SUPER DIVISION (16^E JOURNÉE)

Résultats complets et classement

Résultats complets et classement à l'issue de la 16e journée du championnat de Super-Division de basketbal (messieurs) disputée vendredi, samedi et mardi :

NA Hussein-Dey-USM Alger	97-92 (a.prol)
IRBB Areridj - OM Bel-Abbes	70-64
O.Batna - ASPTT Alger	84-52
CRB Témouchent- CSM Constantine	54-66
USMM Hadjout - AU Annaba	63-78
AB Skikda - WA Boufarik	79-88
CRB Dar Beïda - TBB Blida	92-76
NB Staoueli - GS Pétroliers	67-88

Classement	Pts	J
1 - GS Pétroliers	32	16
2 - WA Boufarik	30	16
3 - NB Staoueli	29	16
4 - CRB Dar Beïda	28	16
- TRB Blida	28	16
6 - CSM Constantine	27	16
7 - O. Batna	25	16
- IRBB Areridj	25	16
9 - OM.Bel-Abbes	23	16
10. NA Hussein-Dey	22	16
11. USM Alger	21	16
- AU Annaba	21	16
13. CRB Témouchent	20	16
- AB Skikda	20	16
15. ASPTT Alger	17	16
- USMM Hadjout	17	16

Programme des rencontres 17e journée
Programme des rencontres comptant pour la 17e journée du championnat de Super-Division de basketbal (messieurs) prévues vendredi et samedi:

Vendredi 7 janvier(15h00):
Staoueli : ASPTT Alger - CRB Dar Beïda
Staoueli : NB Staoueli - NA Hussein-Dey (17h00)
Annaba : AU Annaba - USM Alger
Bel-Abbes: OM.Bel-Abbes - USMM Hadjout
Hydra :GS Pétroliers - CRB Témouchent
Samedi 8 janvier (15h00):
Blida : TBB Blida - IRBB Areridj
Boufarik : WA Boufarik - O.Batna
Constantine: CSM Constantine- AB Skikda

TENNIS

Un circuit fédéral à Chlef

La fédération algérienne de tennis en collaboration de la DJS de Chlef, commence l'année 2011 par un circuit fédéral, la compétition se déroulera à Chlef au Centre de regroupement des jeunes talents et débutera demain vendredi 7 janvier et durera jusqu'au samedi 8 janvier. Ce tournoi concernera les seniors messieurs et dames. Concernant cette manifestation le directeur du tournoi Mohamed Lazar dira : « Cette manifestation entre dans le cadre de la préparation des équipes nationales seniors Messieurs et Dames, en vue des différentes échéances internationales 2011. Je souhaite que ce circuit connaîtra une forte participation, cela ne sera que bénéfique pour nos athlètes. La FAT tiens à remercier le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de chlef, qui a eu l'aimable décision de prendre en charge 20 athlètes. On ne peut que saluer cette louable initiative, cela ne pourra que nous encourager afin de promouvoir le sport en général, et le tennis en particulier.»

JOSEPH BLATTER :

«À Brésil 2014, les arbitres seront professionnels»

Le Président de la FIFA Joseph S. Blatter a accordé à FIFA.com un long entretien pour faire le bilan de 2010 et évoquer les objectifs de 2011 et plus loin encore. Dans une deuxième partie consacrée à l'avenir, il évoque le FIFA Ballon d'Or, la Coupe du monde de la FIFA 2014, le football féminin, l'arbitrage, la task force Football 2014, entre autres choses.

L'année 2011 commence avec le FIFA Ballon d'Or, dont on connaît déjà les trois nominés : Andres Iniesta, Lionel Messi et Xavi. Que pensez-vous de ces trois joueurs ?

En année de Coupe du monde, c'est très logique qu'il y ait deux nominés sur trois qui soient espagnols, le pays des champions du monde. Quant au troisième, l'Argentin Lionel Messi, personne ne peut nier que c'est un joueur d'exception. Parmi les trois entraîneurs nominés, il y a d'ailleurs également Vicente del Bosque, le sélectionneur de l'Espagne.

Et comment expliquez-vous l'absence des Brésiliens, en général grands pourvoyeurs de nominés ?

Dans les nominés pour le FIFA/FIFpro World XI, il y a tout de même des Brésiliens, mais surtout des défenseurs. Cela peut surprendre mais cela correspond à la manière de jouer du Brésil à la Coupe du monde 2010, c'est à dire à l'européenne, en se basant sur une assise défensive consécutive : Julio César, Maicon, Lucio, Juan, Michel Bastos. Ce n'était pas le style brésilien.

En revanche, les trois nominés sont des petits gabarits. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

Cela prouve que le football est ouvert à tous. Il n'y a pas besoin d'être très grand ou très fort pour bien jouer. C'est une réalité qui ne date pas d'aujourd'hui. Des attaquants comme Gerd Müller, Uwe Seeler, Diego



Maradona ou Jean-Pierre Papin, étaient eux-aussi des petits gabarits !

Après 2010, on voit déjà poindre 2014...

Oui... La Coupe du monde de la FIFA 2014 se déroulera au Brésil dans un peu plus de trois ans. Le tirage au sort préliminaire se tiendra déjà le 30 juillet prochain. Il reste beaucoup de travail en termes d'infrastructures, il ne faut donc pas perdre de temps.

Se rendre au Brésil, c'est un peu un retour au pays du football ?

Retourner en Amérique du Sud me réjouit. La dernière fois c'était en 1978, il y avait 16 équipes. Maintenant il y en a 32 et surtout, la Coupe du monde a pris une toute autre envergure depuis. Mais la Coupe du monde est un tel événement que, où que l'on aille, nos partenaires nous suivent, que ce soit la télévision ou le marketing.

Vous évoquez le rôle social d'une Coupe du monde. Quel pourrait-il être au Brésil ?

Au Brésil, nous pourrions laisser des infrastructures dans les provinces. Le Brésil est très concentré sur Rio et Sao Paulo. Pour la Coupe du monde, nous allons vers le Nord et nous allons en Amazonie à Manaus. C'est un pays émergent de quelque 200 millions d'habitants, très multiracial, mais où il y a aussi de la pauvreté. L'héritage que la Coupe du monde permettra sans doute d'améliorer cela également.

Mais avant Brésil 2014, l'année 2011 sera-t-elle aussi chargée...

En 2011, il y a quatre compétitions de confédérations : la Gold Cup de la CONCACAF, la Coupe d'Asie au Qatar, la Copa

Amérique en Amérique du Sud, le CHAN en Afrique. Et il y a cinq rendez-vous mondiaux de la FIFA : la Coupe du monde féminine, le U-17 masculin, l'U-20 masculin, le Beach Soccer et la Coupe du monde des Clubs. Nous allons encore voir beaucoup de bon football cette année!

La Coupe du monde féminine sera un grand événement. Qu'en attendez-vous ?

C'est important de jouer au milieu de l'Europe, dans un pays où le football féminin est fort. Le football féminin a du mal à être accepté par la sphère économique, les gens n'y croient pas. L'Allemagne peut changer cela en organisant bien l'épreuve mais surtout en assurant des stades pleins. Le match d'ouverture à Berlin devrait déjà compter 50 000 spectateurs, c'est une belle réussite.

Pourquoi selon vous, dans certains pays, le football féminin a du mal à décoller ?

Il y a un grand engouement chez les jeunes filles pour le football. C'est un sport que tout le monde peut pratiquer. Mais à partir d'un certain âge ou d'un certain niveau, il n'y a pas ou peu de ligues professionnelles, du coup les femmes ont du mal à vivre de leur sport. Pourtant techniquement, le sport a beaucoup évolué. La finale de l'U-17 en 2010 entre le Japon et la République de Corée était de très bon niveau, par exemple.

Hormis les compétitions de la FIFA, d'autres grands thèmes seront abordés dès 2011. La création d'une "task force football 2014" a été évoquée. Quel sera son rôle ?

La task force a pour but de faire le bilan sur l'organisation du jeu et des compétitions. Je vous donne quelques exemples : on donne trois points par victoire, un point pour un nul. On peut se poser la question de savoir si c'est une bonne chose, on peut en discuter. La prolongation, est-ce le seul moyen en cas de nul ? Et s'il y a une prolongation, comment terminer le match ? Est-ce que le but en or est une option à réétudier ? Certains l'ont aimé, pas d'autres. Il y a beaucoup d'aspects des compétitions qui peuvent être discutés.

Quels autres thèmes pourraient être discutés ?

L'autre grande question est celle du calendrier. Selon moi, et Michel Platini est d'accord, les championnats des ligues sont trop longs car il y a trop d'équipes, trop de matches. Un championnat de 20 équipes, cela fait 38 matches, plus les Coupes nationales, Coupes de la ligue, etc. Il y a un conflit d'intérêts entre les équipes nationales et les clubs sur ce sujet. Certains se plaignent que les joueurs sont fatigués ou blessés. Ce n'est pas à cause du calendrier international... Bref, c'est une question qui mérite discussion.

Et pour l'arbitrage, qui a subi quelques critiques récemment, quelles sont selon vous les prochaines étapes ?

L'objectif est clair : en 2014 n'arbitreront en phase finale de la Coupe du monde que des arbitres professionnels. C'est une obligation. Les entraîneurs sont professionnels, les joueurs sont professionnels, il n'y a pas de raison que les arbitres ne le soient pas. Et si certains disent qu'il n'y a pas assez d'argent pour les rémunérer, je répondrais qu'il y a assez d'argent dans les ligues professionnelles...

La question du calendrier international pour les jeunes est-elle aussi d'actualité ?

Je pense que le calendrier pour les compétitions de jeunes devrait s'aligner sur le calendrier international, c'est le même principe. Quant aux tournois olympiques, la décision est valable jusqu'en 2016 : ce seront des joueurs U-23 et trois joueurs plus âgés si les équipes le souhaitent. Ces joueurs de moins de 23 ans devraient être libérés par les clubs.

Publicité

EXPOSITION

Un Salon du collectionneur à Alger

Un Salon du collectionneur sera organisé du 8 au 25 janvier 2011 au Centre des loisirs scientifiques, rue Didouche-Mourad à Alger. Le vernissage aura lieu samedi prochain à 15h. Cette belle initiative est le fait de l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger.

PAR LARBI GRAINE

Dix collectionneurs présenteront leurs plus belles pièces, des pièces qui appartiennent à différents domaines : Cartes postales, timbres postaux, dinanderie, poterie, bijoux berbères, monnaies anciennes et pin's. «*La vente des objets exposés n'est pas autorisée tant que durera l'exposition*» a indiqué le commissaire de l'exposition, joint par téléphone. «*Le collectionneur est libre de vendre s'il le désire une de ses pièces, mais ça sera après la clôture de la manifestation*» a-t-il précisé. Les collectionneurs d'objets en Algérie, s'ils existent, n'ont pas trouvé cependant de cadres publics les plus à même de leur permettre de s'exprimer et en même temps de valoriser leur travail, qui à l'occasion pourrait trouver un prolongement. Collectionner des timbres, tableaux de peinture, des médaillons, des livres anciens, des poupées, etc., demeure comme tous les arts une activité pratiquée en solo, dans le secret et l'isolement jusqu'à ce qu'une opportunité se présente de les exposer. En l'absence d'un espace public, la collection peut se dissiper avec la mort du collectionneur. En effet quand le père de famille vient à disparaître alors qu'il a laissé dans les tiroirs des objets rares qu'il a réunis sa vie durant au gré de ses périples



professionnels ou privés, ces objets passent aux mains des descendants ou héritiers qui souvent n'ont pas conscience de la valeur de la collection ou n'ont pas la même sensibilité artistique que le défunt. Ces descendants vont donc se la départager, chacun prenant son «*dû*» comme s'il s'agissait d'un gâteau. Beaucoup de familles algériennes détiennent des collections de toutes sortes, mais il est difficile de dire si toutes les estiment à leur juste valeur. Bien sûr «*l'esprit collection*» a partie liée avec une certaine aisance, une certaine classe sociale et avec une certaine disponibilité intellectuelle et matérielle. Ceux qui viennent visiter nos sites naturels, comme celui du Hoggar dans l'extrême sud du pays, ne lésinent pas sur les moyens pour retourner chez eux avec dans les bagages, des pierres et autres roses des sables qu'ils ont dû ainsi arracher à notre sol. C'est dire que la collection est toujours le résultat de quelque aventure et de quelque rapt. Un rapt souvent payant pour les sociétés qui leur réservent une place. En Algérie,

«*l'esprit collection*» vient de commencer à peine de pénétrer les institutions culturelles publiques. Le Mama (Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger) a donné l'exemple. En associant les collectionneurs privés à l'exposition des œuvres du peintre Issiakhem, il a rappelé que ceux-ci peuvent contribuer à une manifestation d'utilité culturelle et publique. Chez nous, c'est la philatélie qui semble avoir eu, en premier, voix au chapitre. Les premiers salons de collectionneur qui ont été organisés, ont ciblé surtout les timbres poste. Ainsi en est-il des salons de Sétif, de Ouargla ou d'Oum el-Bouaghi. À noter que l'initiative de l'Établissement Arts et Culture renoue avec une tradition qu'avait instaurée son ancêtre, à savoir le Comité des fêtes de la ville d'Alger. La tradition malheureusement ne s'est pas trop renouvelée depuis, puisqu'il n'y a eu que deux salons, l'un organisé en 1992 et l'autre en 1998.

L. G.

COPRODUCTION ALGÉRO-FINLANDAISE

"Lou kan" en avant-première prochainement à Helsinki

L'avant-première de la pièce théâtrale "Lou kan", qui est une production commune algéro-finlandaise, sera prochainement présentée à Helsinki, a annoncé le président de l'association culturelle "Ibdaa El Djazair" d'Oran, M. Amine Missoum. Cette œuvre artistique, réalisée par Amine Missoum, est le fruit d'une coopération culturelle entre les deux associations, en l'occurrence, "Ibdaa el Djazair" et son homologue "Ibdaa Finlande", présidée par Mme Iida Maria et composée de membres algériens, a expliqué la même source. Les deux associations se penchent actuellement sur les dernières retouches pour cette présentation théâtrale qui est financée par la commune "Vaata" où active cette association finlandaise, dont le travail écrit en dialecte algérien, sera traduit vers les langues finlandaise et anglaise. Trois comédiens représentant l'Algérie, la Finlande et le Liban, participeront à ce spectacle théâtral qui durera environ une heure et demie. Ce travail artistique aborde le thème de la stérilité chez la femme et l'impact de cette situation sur la relation entre le couple marié, auquel des morceaux de musique reprenant le patrimoine "Gnaoui" accompagneront ce spectacle, en utilisant des instruments traditionnels de musique algérienne, à l'instar de la "guesba", "bendir" et "goumbri", selon le président de l'association "Ibdaa El Djazair", qui a affirmé que cette production est une bonne opportunité pour faire connaître le patrimoine de l'Algérie, notamment les genres musicaux dans la capitale finlandaise. Il est à noter que l'association "Ibdaa El Djazair" avait initié la création de l'association "Ibdaa de Finlande", qui a obtenu son agrément l'année dernière et active dans la ville de Vaata, située à la banlieue de Helsinki. Cette association finlandaise œuvre à entreprendre la coopération entre les deux pays et à faire connaître le quatrième art algérien, a ajouté le dramaturge Missoum. Pour rappel, l'association "Ibdaa El Djazair" avait pris part à plusieurs manifestations théâtrales, à l'intérieur du pays et à l'étranger, où elle a obtenu huit prix nationaux et internationaux dans les domaines du théâtre amateur, pour enfants, professionnel et universitaire. **APS**

TLEMCCEN

Restauration de la vieille Médina

Une enveloppe financière de l'ordre de 1,388 milliard de dinars a été consacrée aux travaux de restauration et d'aménagement de la vieille ville de Tlemccen, pour réhabiliter ses différentes ruelles et placettes, a appris l'APS auprès d'un responsable de la direction de la culture.

Ces opérations, qui s'inscrivent dans le cadre des préparatifs relatifs à la manifestation "Tlemccen, capitale de la culture islamique 2011", visent à réhabiliter ce tissu urbain ancien et mettre en valeur ce patrimoine matériel.

Le programme s'articule sur l'aménagement des places publiques de la vieille médina, dans l'optique de relancer les activités artisanales qui ont toujours fait sa réputation, a-t-on ajouté.

Parmi ces placettes, celle de Bab Zir qui a bénéficié d'une grande opération d'aménagement visant la création d'espaces culturels, commerciaux et artisanaux, a indiqué la même source. Cette opération enregistre un avancement "appréciable" après l'achèvement de la restauration de certaines constructions, la démolition d'autres et l'indemnisation des propriétaires d'habitations expropriés, a-t-on ajouté.

Dans ce cadre, les différentes ruelles et derbs ont également bénéficié d'opérations d'aménagement et de renforcement des réseaux d'éclairage, ainsi que d'actions

de ravalement des façades, a-t-on signalé. Les vieilles mosquées et zaouias implantées dans les différents derbs de la médina bénéficient également d'opérations de restauration telles que les mosquées Sidi El Djebbar, Sidi El Yeddoune, Sidi Lahcen et Ouled Sidi El Imam, en plus de hammam Essabaghine qui remonte à l'ère des almoravides, le vieux ferrane (four banal) et enfin Dar Sbitar, qui fut le théâtre des événements décrits par l'écrivain algérien Mohamed Dib dans sa célèbre trilogie.

La médina de Tlemccen occupe un endroit stratégique au cœur du tissu urbain de la capitale des Zianides, s'étendant sur

une superficie de près de 40 hectares.

Selon une étude effectuée au cours de ces dernières années par l'agence nationale d'aménagement du territoire, la médina de Tlemccen s'étend de "Dar El Hadith" jusqu'à "Bab Zir" en passant par de petites ruelles dont certaines sont couvertes. Les maisons recensées sont au nombre de 1.450, selon la même étude qui note que les modes architecturaux ainsi que les degrés de leur dégradation diffèrent d'une maison à l'autre. Certaines de ces maisons remontent à l'époque ottomane et ont un cachet architectural particulier, mais plusieurs d'entre elles ont subi des

transformations qui ont sensiblement altéré leurs aspects originaux.

La non classification de cette médina comme patrimoine national et les mésententes existantes entre les héritiers de ces maisons sont autant de facteurs facilitant la dégradation progressive de ce patrimoine, a-t-on relevé.

La manifestation "Tlemccen, capitale de la culture islamique 2011" représente une grande opportunité devant permettre la sauvegarde d'un pan entier de l'histoire de la cité des Zianides, a-t-on estimé de même source. **(APS)**

YENNAYER À CONSTANTINE

Des festivités non-stop durant trois jours

Le nouvel an amazigh, Yennayer, sera accueilli cette année à Constantine par trois jours de festivités non-stop, a indiqué lundi le directeur de la culture.

La troupe de danses populaires "n'Dda l'Mouloud" de Tizi Ouzou et une association de Ghardaïa ont été invitées à se produire à Constantine, à cette occasion, aux côtés de l'association locale "Djoussour des arts patrimoniaux".

La manifestation qui se déroulera du 11 au 13 janvier à la maison de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa et au palais de la culture Malek Haddad, sera également



marquée par une riche exposition de livres, a ajouté M. Djamel Foughali.

Il a également annoncé que la rencontre hebdomadaire organisée par la direction de la culture sous l'appellation "Espace du mardi", reprendra le 18 janvier pour être consacrée à l'ancien maire de Constantine Mohamed Tahar Arbaoui et à son dernier livre "L'enseignant".

M. Foughali a également indiqué que la prochaine édition du séminaire littéraire Malek Haddad, sera consacrée à la romancière Nadja Aber.

APS

LA JALOUSIE DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL

Plus de pertes que de gains

La réussite professionnelle suscite des jaloux mais parfois même des envieux. La jalousie est-elle donc un sentiment et un comportement normal et humain ou plutôt un sentiment honteux ?

PAR CHAFIKA KAHLAL

Selon Freud, il n'est pas normal de ne pas éprouver de jalousie. Selon lui, ce serait même un besoin ! Il est vrai que l'on observe ce sentiment dans toutes les cultures, mais il serait toujours nécessaire, lorsqu'on éprouve ce sentiment de s'attarder sur sa genèse afin qu'il ne dégénère pas. Parce qu'il est vrai que la jalousie est un sentiment purement naturel mais seulement lorsqu'il existe à des doses modérées. Cependant, quand il imprègne une relation, quelle que soit sa nature, il risque de rendre les échanges entre personnes insupportables.

De tous ses types et lorsqu'elle devient malade, la jalousie devient un réel cauchemar pour celui qui la subit mais pour celui qui la vit aussi. La jalousie n'est pas souvent une émotion associée aux relations amoureuses, mais aussi entre collègues, entre voisins et parfois même entre inconnus. Etant mûr et riche, d'un certain niveau intellectuel, l'être humain peut aussi éprouver de la jalousie envers les autres.

Chez nous aussi, ce phénomène — on dit phénomène parce que ça prend des proportions alarmantes et parce que plusieurs cas et même crimes ont été commis dans le milieu de travail à cause des histoires de jalousie — comme l'histoire d'un fonctionnaire à Constantine qui a failli tuer son collègue en 2007 parce qu'il a eu une promotion dont il (l'accusé) se croyait prioritaire !



Psychologiquement parlant, on dit que la jalousie provient d'un manque de confiance, projection, refoulement, absence d'estime de soi, dévalorisation ou désir d'être toujours le plus impressionnant de tous, cela et bien d'autres sont autant de motifs qui peuvent pousser la personne à éprouver ce sentiment».

En Algérie on a plus tendance à accuser la femme d'éprouver ce sentiment plus que l'homme ! «*La jalousie n'est donc pas exclue des relations interpersonnelles quel que soit leur cadre ou leur contexte. Cependant, entre les femmes cette jalousie a souvent une connotation bien plus profonde. L'être humain est parfois en proie à des sentiments tellement contradictoires qu'il ne comprend pas leur provenance*», nous expliquera un psychologue. Certes, «*la jalousie féminine en est une forme fréquente qui apparaît souvent entre les femmes, amies, cousines ou collègues*». «*On a tous parfois ce sentiment que l'autre soit toujours plus jolie que nous, plus instrui-*

te, plus désirable, bien dans sa peau, charmante, sociable, les femmes recherchent toujours dans l'autre ce qui fait défaut ou ce qu'elles croient absent chez elles», ont témoigné de jeunes femmes algériennes.

Selon les spécialistes, «*ce type de jalousie provient souvent d'un sentiment d'infériorité par rapport aux autres et d'un manque d'estime de soi. La femme contemple ses défaillances et se compare à d'autres femmes qui lui sont différentes, elle s'enferme alors dans le cercle vicieux de la jalousie et se mortifie intérieurement en inventoriant ses défauts et en observant les qualités d'autrui*». Mais il faut aussi dire que ce sentiment n'épargne nullement les hommes.

A différents degrés, les hommes aussi ressentent ce besoin d'atteindre les choses qu'autrui possède. Il est possible que cela ne dépasse pas très souvent l'envie de la personne mais parfois cette jalousie se transforme en haine ; «*contrairement à la femme qui se défou-*

le souvent en exprimant sa jalousie envers les autres et exprimer son envie, l'homme enfouit ce sentiment pour cacher un complexe d'infériorité et se montre plutôt fier, chose qui double davantage ce sentiment d'injustice, qui se transforme par la suite en une haine (et cela devient un sentiment malade chez certains hommes)», nous expliquera la psychologue.

Et c'est pratiquement la même jalousie dans les relations amoureuse, «*l'homme s'approprie la femme jusqu'à devenir haineux à tout ce qu'il peut s'imposer à cette possession*», ajoutera-t-elle. Il est important de signaler aussi que très souvent et selon différents témoignages, l'aisance matérielle, la beauté, la sociabilité sont les causes les plus répandues qui suscitent la jalousie même dans le milieu professionnel. «*On a souvent devant nous des gens aisés, jolis, brillants et très aimés dans leur travail, chose qui déclenche ce sentiment d'envie et de jalousie envers eux basés généralement sur une question ; pourquoi pas moi ? En remettant en cause le mérite de ces personnes les comparant à nous*», dirons des jeunes Algérois.

Il faut bien dire que la jalousie avec des taux modérés est très positif même pour l'équilibre psychologie et même intellectuel de l'être humain notamment dans le milieu professionnel où elle a plus un aspect compétitif entre les collègues, hommes ou femmes, qui cherchent à être les plus brillants pour atteindre le sommet de l'échelon social. «*Ce type de jalousie est somme toute légitime, surtout qu'il représente un fort stimulant sur le plan professionnel*».

Mais il ne faut surtout pas que surveiller les autres, leurs biens, leurs acquis, leurs parcours, deviennent une obsession juste parce que le temps perdu à regarder les exploits des autres pourrait bien être exploité pour améliorer les siens. **C. K.**

POUR ÊTRE BIEN DANS SA PEAU

La générosité rend plus heureux !

Nous avons tous envie d'être mieux dans notre peau. L'un des éléments qui nous en empêche, c'est notre propension à nous pencher sur le négatif des gens qui nous entourent. On râle, on s'énervé, on rumine... et au lieu d'aller mieux, on se sent moins bien. Et si on changeait d'attitude ?

Observez la générosité de vos proches envers vous !

Les autres, votre famille, vos collègues de travail vous rendent des services. Ils font preuve de générosité, de gentillesse, d'altruisme à votre égard. Une personne vous sourit en vous disant bonjour et vous demande si ça va mieux. Elle s'intéresse à votre santé et se rappelle que vous avez eu une gastro. Quelle gentillesse ! Elle a pourtant sans doute ses soucis. Mais un petit coin de son esprit fait preuve d'empathie à votre égard.

Dans le train, quelqu'un vous propose de vous aider à monter vos bagages. Il n'était pas obligé de le faire, et il n'attend rien en retour. La générosité à l'état pur. Un commerçant au marché vous dit : " non, c'est bon " et vous gagnez 2 dinars. Pas grand-chose ? Peut-être, mais c'est un geste amical. Si vous êtes attentif, vous verrez beaucoup de gestes porteurs de générosité. Envers vous et envers d'autres. Une personne se lève pour laisser la place à une personne âgée. Quelqu'un dit " Madame, vous avez oublié votre parapluie " et vous évitez de vous apercevoir qu'une fois de plus, vous l'avez perdu. Apprenez à tourner votre esprit vers ce qui est beau chez

les autres et votre regard sur l'humanité vous rendra plus heureux...

Observez la générosité sociale

De la part de personnes que vous ne connaissez pas, vous recevez pourtant beaucoup. Quelqu'un a pensé comment organiser le disque dur de votre ordinateur. Quelqu'un l'a fabriqué. Idem pour la voiture avec laquelle vous circulez, le train. Les panneaux indicateurs sur les routes faits pour vous aider à trouver votre chemin... Et ce joli jardin devant lequel vous passez le matin, quelqu'un l'a planté, le cultive avec amour. Et tout cela, vous en bénéficiez. Soyez un réceptacle de tout ce qui vous est donné.

Appréciez la générosité de la nature envers vous

L'air que vous respirez, c'est un cadeau de la vie. Les arbres qui poussent, les fleurs, les plantes, ce sont elles qui fabriquent l'oxygène que vous respirez. L'eau qui coule et qui vous désaltère. Les fruits que vous mangez, plein de vitamines, d'antioxydants bénéfiques pour votre corps. La nourriture que vous avez la chance d'avoir dans votre assiette... Un paysage de montagne, de campagne ou du bord de mer.

Soyez conscient de la générosité des générations passées

Vos parents, vos grands-parents vous ont beaucoup

donné. Centrez-vous seulement sur cela et non sur leurs défauts (même énormes !). Ils vous ont donné votre patrimoine génétique, certes, mais plus encore. Une éducation ? Un idéal ? Des connaissances ? Une confiance en la vie ? Et bien d'autres choses que vous connaissez.

Allez vers les autres avec votre générosité

Vous pouvez vous contenter d'observer la générosité et l'apprécier. Mais vous pouvez faire nettement mieux, la provoquer. Si vous faites un geste pour l'autre, il vous remercie souvent, ne serait-ce que d'un sourire ou d'une parole. Vous tenez la porte à une personne âgée ? Sentez son plaisir de comprendre que vous la prenez en compte. Vous pouvez même aller plus loin que ces petits gestes quotidiens : parlez aux autres. Intéressez-vous à ce qu'ils sont. La vendeuse où vous allez faire vos courses ? Un petit mot : " Ça va aujourd'hui ? ", " Vous n'avez pas trop froid à rester sans bouger ? ". Et vous créez du lien, vous vous ouvrez à l'autre. Vous vous apercevrez que même les personnes qui vous semblent fermées peuvent s'ouvrir comme des fleurs au soleil quand vous faites un tout petit pas vers elles. Si vous ouvrez régulièrement votre cœur à toutes ces générosités, elles vont progressivement prendre plus de place dans votre fonctionnement psychique, repoussant les ruminations négatives. Alors, faites volontairement cette place au positif. En quelques jours seulement, vous vous sentirez plus heureux !

Aishwarya Rai : retouchée contre sa volonté dans *Elle* ?

L'actrice indienne Aishwarya Rai a eu une grande surprise en découvrant la couverture du *Elle* indien. Elle en faisait la couverture mais très curieusement, la magnifique jeune femme avait entre temps été retouchée, et pas n'importe comment. En effet, seule sa peau avait été "blanchie".

Selon les déclarations de son entourage dans *Times of India*, Aishwarya Rai estime que sa peau a été blanchie sur la une du magazine. Arrêt sur Image a relayé l'information en France et donne les explications des proches de la comédienne qui expliquent : «La première réaction d'Aishwarya a été l'incrédulité. Elle pensait que ce genre de choses ne pouvait plus se produire. Pas à une époque où les femmes sont reconnues pour leur mérite, et non pour la couleur de leur peau.» Il semblerait que ce soient les fans d'Aishwarya Rai qui aient averti la belle de ce soucis. Ses admirateurs étaient très mécontents. Aujourd'hui, la jeune femme ne

supporte pas d'imaginer que l'on ait pu lui éclaircir la peau et avoue qu'elle est prête à tout pour faire valoir ses droits. Ses proches rapportaient : «S'il y a la moindre preuve du blanchiment, elle attaquera.»



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1952 Un roi couronné malgré lui



George VI fut roi du Royaume-Uni et des dominions britanniques du 11 décembre 1936 jusqu'à sa mort. Il fut également le dernier empereur des Indes jusqu'en 1947, le dernier roi d'Irlande jusqu'en 1949 et le premier chef du Commonwealth. Il monte sur le trône après que son frère Edouard abdique ne pouvant se marier avec Mme Simpson et rester roi en même temps. Il prendra le nom de George VI pour souligner la continuité avec son père et à restaurer la confiance dans la monarchie. En 1923, il épouse Lady Elizabeth Bowes-Lyon qui lui donnera deux filles, Margaret et Elizabeth qui lui succèdera à sa mort, emporté par un cancer du poumon ce jour à l'âge de 56 ans.

1956 Il rencontre celle qu'il attendait



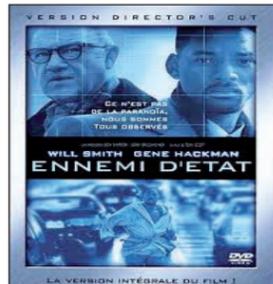
Après la première rencontre organisée par Paris-Match entre Rainier III et Grâce. Le prince a parlé à son confesseur de la jeune actrice et de la forte impression qu'elle lui a laissée : «J'ai rencontré celle que j'attendais.» Grâce réunit toutes les qualités pour plaire au prince, aux Monégasques et aux médias. Elle est belle, célèbre, catholique, célibataire et sa famille est très riche. On ignore toujours qu'elle mène à Hollywood une vie parfaitement dissolue. Ces informations «croustillantes» ne seront révélées que beaucoup plus tard par des livres américains interdits à la vente à Monaco ! Ce sera le début d'une relation épistolaire qui va durer des mois. Rainier fait sa demande de fiançailles dans les jours qui suivent Noël. L'annonce des fiançailles est rendue publique ce jour

1959 La loi Berthoin fixe l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans

Les enfants devront dorénavant suivre une scolarité jusqu'à l'âge de 16 ans. Depuis la loi Jules Ferry du 28 mars 1882, l'instruction était obligatoire pour tous les enfants de 6 à 13 ans. En 1936, la limite d'âge avait même été portée à 14 ans. Cette décision contribuera au développement de l'enseignement secondaire et à la création des collèges. La scolarisation des enfants en école maternelle avant 3 ans est, elle, facultative. L'ordonnance du 6 janvier 1959 dans son article 3 précise que l'instruction obligatoire "peut être donnée soit dans les établissements ou écoles publiques ou libres, soit dans les familles par les parents, ou l'un d'entre eux, ou toute personne de leur choix".



1998 Un thriller hightech mené tambour battant



Le film «Ennemi d'Etat» de Tony Scott est sorti en salle ce jour. Pour améliorer la protection de l'État, une nouvelle loi sur les télécommunications est proposée aux Américains. Cette loi vise à donner plus de pouvoir aux autorités compétentes, comme l'utilisation de caméras de surveillance et l'écoute téléphonique, dans le but de garantir la sécurité de l'État, aux dépens des libertés individuelles. Robert Clayton Dean (Will Smith), avocat et citoyen américain comme les autres, marié et père d'un petit garçon, reste sceptique lorsque sa femme (Regina King) lui répète que les autorités usent déjà de ces pouvoirs ; pourtant, il l'apprendra à ses dépens...

LE CARNET DU MIDI

1884 LE PÈRE DE LA GÉNÉTIQUE

Johann Gregor Mendel est un botaniste tchèque germanophone. Il est communément reconnu comme le père fondateur de la génétique. Il est à l'origine de ce qui est aujourd'hui appelé les lois de Mendel, qui définissent la manière dont les gènes se transmettent de génération en génération. A temps perdu, il se consacre à l'étude des sciences naturelles. En tant qu'auditeur libre, il y étudie la botanique, la physiologie végétale, l'entomologie et la paléontologie. Durant deux années, il acquiert toutes les bases méthodologiques qui lui permettront de réaliser plus tard ses expériences. Après dix années de travaux minutieux, Mendel a ainsi posé les bases théoriques de la génétique et de l'hérédité moderne. En 1868, Il se passionne également pour la météorologie. Il sera d'ailleurs plus connu par ses contemporains pour son apport à cette matière que pour sa contribution à la génétique naissante. En 1884, il meurt ce jour d'une complication rénale.



1949 LE CLOU DE CANAL +



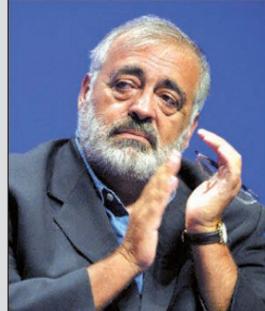
Thierry Ardisson, animateur et producteur de télévision et de cinéma français est né ce jour. Il commence une carrière dans la publicité avant de fonder l'agence Business en 1978. Dans les années 70, il publie également trois romans, Cinemoi, La Bilbe et Rive droite. De 1992 à 1995, il produit diverses émissions sur TF1 et Paris Première. En 1998, il rejoint France 2 pour animer Tout le monde en parle avec Laurent. De 2003 à juin 2007, il présente parallèlement 93, Faubourg Saint-Honoré sur Paris Première, une réception mondaine où il dialogue avec diverses personnalités au cours d'un dîner organisé à son domicile parisien. Le 13 mai 2006, France 2 annonce que Thierry Ardisson quitterait la chaîne à la fin de la saison. Thierry Ardisson rejoint alors Canal et devient son animateur exclusif.

1993 UNE ÉTOILE S'ÉTEINT AU FIRMAMENT DE LA DANSE

Roudolf Khametovitch Noureev est un danseur étoile. Après avoir été danseur soliste au Kirov, il se fait naturaliser autrichien. Il était doté d'une technique exemplaire. Il est considéré comme l'un des plus grands danseurs classiques de son époque. Il fut l'un des meilleurs interprètes du répertoire classique, mais il affirma aussi son talent dans la danse contemporaine. En 1961, il part en tournée en France avec le Kirov (La Bayadère), insoumis, il demande l'asile politique à l'aérodrome du Bourget. Il est engagé dans les Ballets du Marquis de Cuevas. Le sida l'emportera ce jour.



2010 LE FILS ADOPTIF DE LA RÉPUBLIQUE



Philippe Séguin est un haut fonctionnaire et homme politique français né à Tunis. Gaulliste social, il a été un partisan farouche du «non» au traité de Maastricht. Il est président de l'Assemblée nationale de 1993 à 1997. Président du Rassemblement pour la République jusqu'en 1999, il se porte candidat à la mairie de Paris en 2001, mais les divisions de la droite contribuent à son échec face à Bertrand Delanoë. En 2004, il prend les rênes de la prestigieuse institution qu'est la Cour des Comptes qu'il dirigera jusqu'à sa mort emporté par une crise cardiaque ce jour.

ETABLISSEMENT PUBLIC
HOSPITALIER DE BIRTRARIA**Extension du service
de pédiatrie**

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Djamel Ould Abbès, a qualifié, lundi à Alger, le service de pédiatrie au niveau de l'établissement public hospitalier de Djilali-Belkhenchir de "référence" au niveau national et a décidé de son extension. M. Ould Abbès, qui a effectué une visite inopinée à cet établissement, a précisé que le ministère se chargera de financer le projet d'extension du service de pédiatrie de l'hôpital de Birtraria compte tenu du nombre important de malades qui y affluent chaque jour. Le ministre a pris cette décision après avoir remarqué un nombre important d'enfants venus de différentes wilayas du pays accompagnés de leurs parents qui attendaient une place pour y être admis. Le service de pédiatrie de l'hôpital de Birtraria connaît une grande charge vu le nombre d'enfants qui y affluent chaque jour alors que l'établissement ne dispose que de 50 lits, a indiqué le chef de service de pédiatrie, le Pr Achir Moussa. Le service en question se veut un "exemple" pour tous les hôpitaux d'Algérie eu égard à la bonne réputation et la haute qualité des soins prodigués par cet hôpital, a relevé le ministre. M. Ould Abbès a également mis en relief la compétence et l'esprit de solidarité entre médecins, gestionnaires et infirmiers qui veillent au bien-être du malade. Le ministre qui a remarqué l'existence d'un vieux service dont la construction comporte de l'amiante, selon la directrice de l'hôpital, Mme Si Mhand Karima, a ordonné sa démolition et la construction d'un nouveau service. Un nouveau service de chirurgie infantile doté d'équipements modernes sera inauguré dans deux semaines, rappelle l'APS. A une question sur le manque d'anesthésiants, le ministre dira que ces produits sont disponibles au niveau de la pharmacie centrale relevant, toutefois, un "dysfonctionnement" dans la distribution. Un nouveau plan de santé sera annoncé en 2011 lors de la rencontre qui réunira le ministre avec les directeurs d'hôpitaux, les directeurs de santé et l'ensemble des spécialistes, a annoncé le ministre.

APS

LE MOUSTIQUE

**L'animal le plus
dangereux pour
l'homme**

A l'instar des cas de dengue souvent diagnostiqués, le moustique est plus synonyme d'agacement et de piqûres irritantes que de danger. Pourtant, ce petit animal resterait le plus mortel pour l'homme. Pas de grands crocs, de dents imposantes par dizaines ou de longues griffes... Le moustique n'a rien à voir avec les animaux qui effrayent l'Homme habituellement, mais ce petit insecte serait tout de même le plus mortel au monde. C'est particulièrement le moustique femelle qui est mortel pour notre espèce, car seules les femelles piquent alors que cette petite piqûre en particulier est un vecteur important de maladie. Par cette piqûre presque inoffensive, le moustique femelle peut transmettre diverses maladies, dont la plus grave : le paludisme. Très répandu en Afrique, il touche particulièrement les très jeunes enfants et tue chaque année plus d'un million de personnes. A savoir également que seuls 3 % des espèces de moustiques piquent et boivent le sang humain, explique Slate.fr. On estime l'arrivée du moustique sur notre planète à il y a 200 millions d'années. La durée de vie de cet insecte est de 3 à 6 semaines. Celui-ci parvient à se reproduire en très grand nombre et très rapidement.

REFLUX ET BRÛLURES D'ESTOMAC

Neuf aliments à éviter

Le reflux gastro-œsophagien correspond à des remontées acides depuis l'estomac vers l'œsophage, traduisant un mauvais fonctionnement du sphincter œsophagien.

PAR SORAYA HAKIM

Les symptômes sont classiques : brûlures d'estomac, acidités gastriques, reflux après les repas, en position penché en avant ou allongé, mais aussi toux, inflammation du pharynx, etc. Pour les limiter, il est recommandé de commencer par respecter quelques règles et d'éviter, notamment, certains aliments et boissons.

1) Café, thé et boissons au Cola. Ces boissons contiennent de la caféine ou de la théine, des substances qui favorisent le relâchement du sphincter de l'œsophage et ainsi les remontées acides. Par ailleurs, caféine et théine peuvent contribuer à irriter la muqueuse œsophagienne laquelle est enflammée chez les personnes sujettes au reflux gastro-œsophagien.

2) Les boissons gazeuses. Toutes les boissons gazeuses sont à éviter car en augmentant le risque de ballonnements, elles exercent un effet négatif sur le sphincter gastro-œsophagien.

3) Vin, bière et autres boissons alcoolisées. Toutes les boissons alcoolisées ont également l'inconvénient de relâcher le sphincter de l'œsophage, valve musculaire qui empêche le contenu de l'estomac de remonter dans l'œsophage. Sur un estomac vide (à jeun), cet effet est encore plus puissant.

4) Le lait. Le lait est un aliment à éviter car il contient des graisses, des protéines et du calcium, trois éléments qui contribuent à stimuler la production d'acides gastriques.

5) Le chocolat au lait. Le chocolat au lait, en apportant à la fois des graisses et de la caféine, est bien connu pour déclencher des aigreurs d'estomac.

6) Les aliments gras et les fritures Plus les repas sont gras, plus la digestion est difficile et ralentie. Les aliments séjournent longtemps dans l'estomac, ce qui accroît les sécrétions acides de l'estomac.

7) Les agrumes et leur jus (oranges, citrons...). En raison de leur acidité qui s'ajoute à celle des sucres gastriques. Par ailleurs, la vitamine C qu'ils contiennent augmente la sécrétion acide de l'estomac.

8) Menthe verte et menthe poivrée. La menthe a la propriété de favoriser le relâchement du sphincter œsophagien. C'est



également le cas de la tomate.

9) Les épices et les aromates. En effet, épices et aromates sont susceptibles d'irriter davantage la muqueuse de l'œsophage et de renforcer ainsi les sensations de brûlures.

Origine et traitement

Les brûlures d'estomac et les remontées acides (appelées reflux gastro-œsophagien ou RGO) sont des affections très fréquentes. Lorsqu'elles sont très occasionnelles, il est possible de trouver un soulagement efficace avec des médicaments anti-acides qui bloquent le reflux des acides de l'estomac. En revanche, en cas de récurrences, mieux vaut consulter son médecin pour un traitement adapté. Quand les remontées acides brûlent l'œsophage, les anti-acides constituent un traitement très efficace, mais doivent être occasionnels.

Quand les remontées acides brûlent l'œsophage

Le reflux gastro-œsophagien (RGO) se caractérise par des brûlures d'estomac (dyspepsie) ou des régurgitations acides.

Toutefois, le RGO peut provoquer des douleurs thoraciques, des difficultés à déglutir, une voie enrouée matinale et une toux sèche. L'origine de ce trouble est un dysfonctionnement du sphincter entre l'estomac et l'œsophage, lequel laisse anormalement l'acidité gastrique refluer vers l'œsophage et provoquer des brûlures.

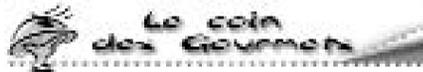
Les anti-acides constituent un traitement très efficace, mais doivent être occasionnels. On porte le diagnostic de RGO lorsque les brûlures d'estomac et les régurgitations acides surviennent plus de deux fois par semaine. Avant d'en arriver là, de nombreuses personnes supportent brûlures et régurgitations occasionnelles en prenant des anti-acides. La plupart de ces médicaments associent des sels de calcium, de magnésium et d'aluminium, lesquels neutralisent les acides qui refluent de l'estomac. Mais comme ils interfèrent avec tous les acides, il ne faut les prendre que sur de courtes périodes, et jamais plus de 15 jours sans l'avis d'un médecin. Dans tous les cas, un reflux gastro-œsophagien est une affection qui doit être sérieusement soignée. En effet, sans traitement adapté, il peut induire une inflammation douloureuse de l'œsophage ou des lésions (œsophagite), augmentant le risque de cancer de l'œsophage. Autrement dit, si les brûlures d'estomac sont fréquentes, il faut consulter son médecin, lequel procédera à un examen clinique afin de détecter la présence éventuelle d'une œsophagite, hernie hiatale, sténose de l'œsophage (rétrécissement) ou de cellules cancéreuses. Le médecin pourra prescrire sur ordonnance un inhibiteur de la pompe à proton. Cette classe de médicaments est très efficace et peut être associée à un anti-acide. Il existe d'autres médicaments pouvant renforcer le tonus du sphincter déficient ou accélérer la vidange gastrique. S. H. Source Doctissimo

Etats-Unis : le vaccin Gardasil® autorisé pour prévenir le cancer de l'anus

La Food and Drug Administration américaine vient d'étendre les indications du vaccin Gardasil® dans la prévention du cancer anal. Depuis 2006, ce vaccin est autorisé —aussi dans près d'une centaine d'autres pays— pour prévenir les cancers du col de l'utérus. Les principaux facteurs de risque du cancer anal sont les infections à papillomavirus humain (HPV), certaines

pratiques sexuelles potentiellement contaminantes comme la sodomie ou la multiplication des partenaires, le tabagisme et des antécédents de cancer du col. Le vaccin Gardasil® confère une protection contre quatre sérotypes de virus HPV, les types 6, 11, 16 et 18. Comme la majorité des cancers de l'anus sont attribués à des HPV des types 16 et 18, il paraissait logique

d'envisager que ce vaccin puisse également protéger de ce type de cancer. Selon la Société américaine de Cancérologie, 5.300 nouveaux cas de cancer de l'anus seraient diagnostiqués chaque année Outre-Atlantique. Rappelons, enfin, que dans le monde, le cancer du col de l'utérus est le deuxième cancer féminin en termes de fréquence.



Purée à l'ail



Ingrédients :

1 kg de pommes de terres
1 l de crème fraîche
6 gousses d'ail

Préparation :

Eplucher les pommes de terres, les laver et les couper en petits carrés. Les faire cuire à l'eau. Pendant ce temps, couper finement l'ail.

Quand les pommes de terre sont cuites, les égoutter les et verser dans une casserole.

Avec une fourchette, les écraser, ajouter un peu de beurre, la crème fraîche, et l'ail...

Servir chaud.

Gâteau au miel et à la vanille



Ingrédients :

700 g de farine
3 tasses de sucre
6 œufs
6 c. à soupe de miel
900 g de beurre
4 c. à soupe de vinaigre
1 boîte de lait concentré
2 sachets de sucre vanillé

Préparation du biscuit :

Sur feu doux et dans un récipient, mettre les ingrédients suivants : sucre, œufs, miel et beurre. Quand le mélange commence à bouillir, le retirer du feu et jeter en pluie la farine. Le tout doit être épais et difficile à manipuler. Sur une planche farinée, pétrir la pâte obtenue. Découper en 7 boules, les mettre sur une feuille aluminium pulvérisée de farine. Aplatis chaque boule avec un rouleau à pâtisserie, ayant chacune 3 à 4 mm d'épaisseur. Les introduire une à une au four préalablement chauffé à 100°C. Une petite bulle se formera à la surface. L'opération doit être rapide.

Préparation de la crème :

Mettre au bain-marie et au four à température 180 °C pendant 3 heures la boîte de lait concentré ; elle doit être fermée. D'un côté, mélanger énergiquement le beurre et la vanille pendant 15min., incorporer délicatement le lait concentré sucré.

Déroulement de l'opération :

Prendre un biscuit, y étaler généreusement de la crème, ensuite le recouvrir de l'autre biscuit. Répéter l'opération avec les autres biscuits.

MANGER SAIN

De bonnes habitudes alimentaires pour garder la ligne

Pour garder la ligne, il n'est pas nécessaire de se priver ! De bonnes habitudes alimentaires et un peu d'exercice, voilà les clés pour une jolie silhouette. Premiers pas pour manger sain et sans excès, ces quelques astuces vous aideront à alléger votre assiette tout en douceur et sans frustration.

La bonne cuisson

La cuisson est une étape primordiale si vous désirez alléger vos repas sans effort. Avec une poêle de qualité, vous pourrez cuisiner sans ajouter de graisse.

S'il vous faut malgré tout utiliser de l'huile, munissez-vous d'un pinceau pour l'appliquer en une très fine couche uniforme au fond de votre poêle. Le beurre pour la cuisson ? A bannir.

Du citron et des épices

Mettez du citron sur vos viandes ou poissons, cela aidera votre corps à mieux digérer. De plus, son goût vous évitera les sauces copieuses et mauvaises pour votre ligne ! Vous pouvez également assaisonner vos plats avec des herbes et des épices pour rehausser leur goût sans calorie supplémentaire.

De fines tranches de pain

Comme pour les pâtes ou le riz, choisissez du pain com-



plet. Pour éviter cependant d'en abuser, coupez des tranches très fines et ne laissez pas le pain à votre disposition sur la table. Avant de commencer votre repas, préparez le nombre de tranches que vous souhaitez consommer et rangez ensuite votre pain ou votre baguette. Vous apprendrez ainsi à le savourer à table.

Des soupes savoureuses et légères

C'est bien connu, les soupes aident à grandir... Mais aussi à mincir ! Un potage pour commencer le repas vous aidera à réduire votre appétit, tout en vous apportant des vitamines. Vous pouvez aussi opter pour des crudités pour bien commencer le repas mais n'avez

pas la main lourde pour l'assaisonnement

Vous ne pouvez vous passer de cette petite note sucrée à la fin du repas ? Pas de panique ! Vous pouvez consommer un fruit ou même une compote. Si vous êtes fan de chocolat, n'en abusez pas, mais trouvez des recettes légères qui vous permettront d'en manger de temps en temps.

UNE BELLE VÉGÉTATION

Utiliser les cendres au jardin

ception de tout plastique (qui dégage, par ailleurs, des émanations dangereuses pour l'homme).

Comment faire ?

Lorsque le feu a bien refroidi, ramassez les cendres. Passez-les au tamis afin d'éliminer les plus gros morceaux (restes de bois mal consumés, charbon...) qui ne pourraient être assimilés par les plantes.

Stockez ces cendres à l'abri de l'humidité, faute de quoi vous n'aurez affaire qu'à une bouillie compacte et fort peu exploitable.

Période d'utilisation :

Ces cendres seront employées au printemps prochain ou bien à l'automne. Epanchez-les

dans les massifs, en grattant légèrement le sol pour un enfouissement superficiel.

Anti-limaces :

Les cendres peuvent également être disposées en cordon autour de cultures fragiles pour dissuader escargots et limaces d'en faire leur collation.

Quel bénéfice ?

Les cendres ne sont pas extrêmement riches. En fait, leur teneur en sels minéraux dépend du bois qui a été brûlé. Elles contiennent du calcium, du phosphore (P), du magnésium et de la potasse (K), dans des états plus ou moins solubles.



L'hiver est là, avec pour les chanceux d'agréables feux de cheminée, et pour les moins chanceux des feux de jardin pratiqués les jours sans vent, pour se débarrasser des déchets végétaux (taille notamment). Les cendres qui en résultent peuvent être utilisées avec profit pour le jardinage : voici comment...

Quelles cendres ?

On va utiliser ces résidus de combustion pour enrichir le sol du jardin. Aussi, il importe de ne pas contaminer les plantes, en apportant des substances toxiques par le biais de ces cendres. Il ne faut donc utiliser dans vos feux que du bois (non-peint, non-traité) et autre déchets végétaux, à l'ex-

A S T U C E S

Protéger les plantes en pots du gel



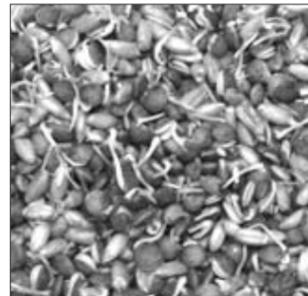
Essayez de mettre vos pots en hauteur où sinon près d'un mur qui ne soit pas au Nord. Au besoin, recouvrez d'un voile d'hivernage que l'on trouve en jardinerie.

Tuteurer une plante



Prenez un support bien droit. Plantez-le à côté de la plante si elle ne tient pas debout seule et attachez les deux parties ensemble.

Semer des graines fines



Lorsqu'on a des graines fines comme celles de carottes, mélangez-les à de la cendre de bois tamisée.

Un mastic cicatrisant pour un arbre fruitier

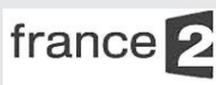


Votre arbre fruitier est blessé suite à une coupe ou une tempête. Pour le cicatriser, mélangez du mastic à de la cendre de bois. Passez ensuite ce mélange au pinceau sur les parties atteintes.

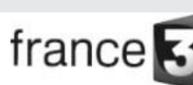
PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



06:25 Zoé Kézako
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Père et maire
11:00 Météo
11:05 Las Vegas
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:45 Petits plats en équilibre
13:50 Au coeur des Restos du Coeur
13:52 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Mort en beauté
16:45 Brothers & Sisters
17:35 New York, police judiciaire
18:25 Une famille en or
19:05 Le juste prix
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:38 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:43 Météo des neiges
20:45 Julie Lescaut
22:25 Esprits criminels
23:15 Esprits criminels
00:00 Esprits criminels
00:55 Reportages
01:35 Sept à huit
02:35 Aux couleurs de l'arc-en-ciel
04:10 Elisa
05:00 Musique
05:25 Reportages



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Soyons prévoyants
12:58 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:15 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard
17:10 Paris sportifs
17:20 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Image du jour
19:52 Météo
19:53 Météo des neiges
20:00 Journal
20:25 Soyons prévoyants
20:30 Météo
20:35 Envoyé spécial
22:45 Ma maison de A à Z
22:50 Ovnis
23:40 IRCGN, les vrais experts
00:30 Dans quelle éta-gère



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
08:55 Des histoires et des vies :
09:50 Inspecteur Derrick
10:40 Côté maison
11:10 Côté cuisine
11:40 Consomag
11:45 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 12/13 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 30 millions d'amis
13:35 En course sur France 3
13:50 En quête de preuves :
14:45 Keno
14:55 Inspecteur Barnaby
16:38 Culturebox
16:40 Slam
17:15 Un livre un jour
17:20 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Météo des neiges
18:40 19/20 Edition nationale
18:43 Edition régionale et locale
18:58 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Comprendre la route,
20:10 Plus belle la vie
20:35 Le bon, la brute et le truant
23:25 Une histoire épique
23:26 Météo



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 Kid
07:20 Disney Kid Club
08:05 Météo
08:10 M6 clips
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Dr Quinn, femme médecin
10:55 Dr Quinn, femme médecin
11:45 Dr Quinn, femme médecin
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Rendez-vous interdits
15:30 Une vie à réinventer
17:00 Missing
17:45 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 Lie to Me
21:30 Lie to Me
22:20 Lie to Me
23:05 Lie to Me
23:50 Life on Mars
00:50 Life on Mars
02:20 Météo
02:35 Turbo
02:40 M6 Music



19:00 Arte Journal
19:30 Cuisines des terroirs
19:55 Sur les traces de Marco Polo
20:40 La putain du roi
22:50 Mr Brown
23:45 Tracks
00:40 Texas
02:10 Le dernier témoin
02:55 Thomas Mann et les siens



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Bouhairat El-Chabout
10h30 : Nour aini Feuilleton
11h15 : Maqamat
12h05 : Abtal Al-Djidja
12h30 : El aukoul El-Electronia
13h00 : Journal télévisé
13h40 : Samihni feuilleton
15h00 : Azizi al-mouchahid
16h20 : Dalile El Vitaminat
16h35 : Mouharibe El-Dawama
16h50 : Qoloub Fi Siraa
17h30 : Rihlat ila fadhaa.doc
18h00 : Journal télévisé
18h15 : Le Journal de l'économie
18h20 : Hadithe Dini
18h30 : Afaaq filahya
19h00 : Djouha
20h00 : Journal télévisé
20h45 : Fi Dairati El-Dhaoue
21h00 : Au-delà du réel. série
21h45 : Doctor Dolittle

PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



06:25 Zoé Kézako
06:45 Tfou
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
08:55 Météo
09:50 Père et maire
11:05 Las Vegas
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:45 Petits plats en équilibre
13:49 Au coeur des Restos du Coeur
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Maman se marie !
16:45 Brothers & Sisters
17:35 New York, police judiciaire
18:25 Une famille en or
19:05 Le juste prix
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Courses et paris du jour
20:39 Météo
20:40 Trafic info
20:45 La chanson de l'année
23:10 C'est quoi l'amour ?
01:20 Permis de reconstruire
03:20 Trafic info
03:23 50 mn Inside
04:15 Tous ensemble
05:05 Musique
05:30 Reportages



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:00 Point route
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:54 Soyons prévoyants
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:52 Consomag
13:55 Euromillions
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard : Suspicion
17:10 Paris sportifs
17:11 Point route
17:15 En toutes lettres
17:55 CD'aujourd'hui
18:00 On n'demande qu'à en rire
18:50 Point route
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:45 Les étoiles du sport
19:50 Météo
19:55 Météo des neiges
20:00 Journal
20:33 Météo
20:35 L'ombre d'un flic
22:05 Avocats & Associés



06:00 Euronews
06:40 Plus belle la vie
07:10 Ludo
08:50 Des histoires et des vies
09:45 Inspecteur Derrick
10:40 Côté maison
11:10 Côté cuisine
11:40 Consomag
11:45 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 30 millions d'amis
13:35 En course sur France 3
13:55 En quête de preuves
14:45 Keno
14:55 Inspecteur Barnaby
16:38 Culturebox
16:40 Slam
17:15 Un livre un jour
17:20 Des chiffres et des lettres
18:00 Questions pour un champion
18:35 Météo des neiges
18:40 19/20 Edition nationale
18:43 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:25 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:05 Comprendre la route,
c'est pas sorcier
20:10 Plus belle la vie
20:35 La fête de la chanson française
00:10 Une histoire épique
00:13 Météo



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 Kid
07:20 Disney Kid Club
08:05 Météo
08:10 M6 clips
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
10:00 Météo
10:05 Dr Quinn, femme médecin
10:55 Dr Quinn, femme médecin
11:45 Dr Quinn, femme médecin
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Vivre malgré tout
15:30 La couleur de l'amour
17:00 Missing
17:45 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 N.C.I.S.
21:30 N.C.I.S.
22:25 N.C.I.S.
23:10 Sons of Anarchy
00:10 Sons of Anarchy
01:05 My Name is Earl
01:30 My Name is Earl
01:55 Météo
02:00 M6 Music



19:00 Arte Journal
19:30 Cuisines des terroirs
19:55 Sur les traces de Marco Polo
20:45 Le jour viendra
22:25 Les avocats de la RAF
23:55 Maudit gène
00:40 Court-circuit
00:41 New Love
01:01 New Boy
01:35 Rendez-vous nomade
02:50 Thomas Mann et les siens



07h00 : Journal télévisé
07h15 : Sabah El Khaïr
10h00 : Emission UFC
11h15 : Abtal Al-Djidja.
11h45 : Fadha El-Djoumoua.
12h45 : Journal télévisé
13h20 : Prière du vendredi
13h55 : Ihyaa El Sounan.
14h00 : Nissa min aâsr el nouboua .
14h00 : Mina El Malaibe
17h10 : Mouharibe El-Dawama
17h30 : Tahia li oustad
18h00 : Journal télévisé
18h15 : Journal de l'économie
18h20 : Tariq El-Salama
18h45 : Fatawa aâla hawa.
20h00 : Journal télévisé
20h45 : Tara ma tara.
21h45 : La Couleur du coton.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice
de la publication :
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78
Bureau régional de Béjaïa : Cité des
600-Logements Bt B03 Ihaddadene -
Béjaïa - Tél/Fax : 034.21.56.13.

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

Vers la Réalité Augmentée



Superposer des informations sur le monde réel, quelle pourrait en être l'utilité ?

Les applications de la Réalité Augmentée sont multiples, qu'il s'agisse d'afficher les noms ou fonctions de personnes ou l'itinéraire à suivre directement sur le décor. Par le passé, la plupart des applications visaient à accoler ces informations par le biais de lunettes, un accessoire pas toujours aisé à porter pour certains utilisateurs.

L'équipe de Babak Parviz de l'Université de Washington poursuit

une voie prometteuse : des lentilles de contact que l'on porterait à même le globe oculaire. Pattie Maes du MIT, pour sa part, propose de mettre la Réalité Augmentée à la portée de tous avec du matériel d'aujourd'hui.

Dans le film *Terminator II*, le cyborg T1000 venu du futur, qu'interprétait Arnold Schwarzeneger, voyait des informations s'afficher au-dessus du monde réel. James Cameron donnait ainsi un avant-goût d'une application qui pourrait devenir courante dans notre environnement d'ici une dizaine d'années. Il est aisé d'imaginer la scène. Une personne vient de se faire

embaucher dans une grande entreprise. Le chef du personnel se contente de lui donner des lunettes spéciales ou un autre accessoire de haute technologie. Lorsque l'employé porte cet appareil discret, chaque fois qu'il croise un employé particulier, il peut «voir» son nom et sa fonction s'afficher en superposition de celui-ci. D'autres informations utiles peuvent apparaître telle la mention d'un dossier dont il est censé parler à cette personne.

En d'autres termes, le monde réel et virtuel s'entremêlent avec l'ajout d'informations visuelles ou même sonores sur ce qui est regardé.

INNOVATIONS

Un microbe répare les fissures du béton



En modifiant le patrimoine génétique d'une bactérie, une équipe d'étudiants en biochimie de l'université britannique de Newcastle est parvenue à concevoir le «BacillaFilla», une pâte réparatrice capable de ressouder les fissures apparues dans le béton. Infiltrée dans les plus fines anfractuosités, la colle sèche en agglomérant les filaments des bactéries et le carbonate de calcium sécrété par les microbes. Redonnant ainsi, assurent les concepteurs, une solidité comparable à celle d'un édifice neuf. Les microbes sont conçus pour s'activer uniquement au contact du béton et meurent une fois leur tâche de maçon accomplie, ce qui évite toute crainte de contamination de l'environnement. Les jeunes inventeurs, vainqueurs d'un concours international, visent, par exemple, le marché de la rénovation (construire un immeuble neuf coûte plus cher que de le réparer) et la réparation des dégâts commis par les séismes.

La Chine affirme pouvoir désormais retraiter le combustible nucléaire usé

La Chine a affirmé lundi avoir mis au point une technique de traitement du combustible nucléaire usé qui pourrait lui permettre d'assurer ses besoins pendant des siècles. La technique, mise au point par le groupe public China National Nuclear Corp, permet la réutilisation de combustible nucléaire irradié, a indiqué la télévision nationale chinoise CCTV, qui ne fournit aucune précision sur cette avancée qu'elle présente comme majeure. "Les réserves prouvées chinoises en uranium ne doivent durer que 50 à 70 ans", mais avec cette découverte, "cela devient 3.000 ans", a simplement indiqué la télévision. Le traitement du combustible nucléaire usé pourrait considérablement aider la Chine à réduire sa dépendance au charbon, hautement polluant, qui fournit environ 70 % de son énergie et à assurer sa sécurité en matière énergétique. La Chine possède 13 réacteurs nucléaires. Elle a accéléré ses investissements dans le nucléaire et veut désormais disposer d'une capacité de 70 à 80 gigawatts d'ici à 2020, soit 5 % de la capacité totale installée, selon de récents rapports de presse. Le précédent objectif avait été fixé à 40 gigawatts. La Chine produit actuellement environ 750 tonnes d'uranium par an mais la demande annuelle pourrait s'élever à 20.000 tonnes d'ici à 2020 avec la montée en puissance du nucléaire, avait indiqué le quotidien China Daily.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

LOIS DE MENDEL

Invention de Gregor Johann Mendel

SECTEUR Biologie

DATE 1856

Les pratiques d'hybridation, qui consistent à croiser certains animaux ou plantes jusqu'à ce qu'ils obtiennent des caractères avantageux pour la culture ou l'élevage, remontent à des périodes très reculées, avant même l'Antiquité. Ce n'est qu'au XIXe siècle qu'un moine autrichien, Gregor Mendel, découvre les lois qui régissent la transmission des caractères.

Mendel cultive dans le jardin de son monastère diverses races de pois, qui possèdent des caractéristiques particulières (peau lisse ou rugueuse, tige longue ou courte, etc.). A force d'observations et de croisements multiples, il remarque que certains caractères sont dominants et d'autres récessifs. Mieux, la transmission semble obéir rigoureusement à un ratio bien particulier.

Autre découverte : les caractères se transmettent indépendamment les uns des autres.



En effet, la transmission du caractère «rugueux» n'influe pas sur la transmission du caractère «couleur». Mendel veut garantir la solidité de ses recherches. Chercheur obstiné, il étudie environ 28.000 plantes et n'écrit que deux articles scientifiques. Le moine autrichien est persuadé d'avoir réalisé une découverte importante, mais ses recherches passent

inaperçues. Après être tombées dans l'oubli pendant près d'un demi-siècle, les lois de Mendel sont redécouvertes en 1900 par trois scientifiques, qui arrivent indépendamment aux mêmes conclusions que le moine autrichien. Les lois de Mendel serviront de base théorique à la génétique moderne et à l'étude des mécanismes de l'hérédité.

COMPRENDRE LA SCIENCE

Comment mesurer les distances dans l'Univers ?



Depuis Eratosthène, astronome grec qui le premier réalisa une mesure astronomique, celle de la circonférence terrestre (deux siècles av. J-C), les astronomes cherchent à mesurer avec la plus grande précision possible les distances dans l'Univers. Ils ont aujourd'hui à leur disposition trois outils adaptés à l'éloignement des objets à mesurer.

Lorsque la mesure concerne des astres assez proches, jusqu'à quelques centaines d'années-lumière de distance, ils utilisent la méthode de la parallaxe. Cette dernière consiste à observer le déplacement d'un objet proche devant un fond très éloigné en effectuant l'observation depuis deux points géographiques différents. Dans le cas des étoiles, les deux mesures sont effectuées à 6 mois d'intervalle : la Terre a alors par-

couru la moitié de son orbite, soit 300 millions de kilomètres (deux fois la distance Terre-Soleil).

Quand la distance à mesurer devient trop importante, les astronomes se tournent vers les céphéides. Ces étoiles variables, dont la périodicité est proportionnelle à l'éclat absolu ont été découvertes dans les années 1920 par l'astronome américaine Henrietta Leavitt alors qu'elle étudiait la population stellaire des Nuages de Magellan, deux galaxies satellites de la nôtre. Plus une céphéide est lumineuse, plus sa période de variation d'éclat est longue. Si l'on connaît la période d'une céphéide, aisément mesurable, la relation période-luminosité permet de déterminer l'éclat intrinsèque de cette étoile. Par une simple comparaison avec son éclat apparent, on peut alors en déduire sa distance. Cette métho-

de permet de mesurer les distances pour des étoiles dans les galaxies qui nous entourent.

Restent les astres les plus lointains : là, plus d'étoile observable individuellement, mais des galaxies et certains astres exotiques comme les quasars. Les astronomes ont alors recours à la mesure du décalage vers le rouge : plus l'astre est éloigné, plus son spectre a des raies (d'émission et d'absorption) décalées vers les grandes longueurs d'onde, c'est-à-dire vers le rouge. Ce phénomène est appelé effet Doppler-Fizeau, reprenant le nom de C. Doppler qui découvrit le principe en 1842 sur les ondes acoustiques et de H. Fizeau qui, 6 ans plus tard, démontra que ce décalage concernait également les ondes électromagnétiques.

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fajr : 6h03	Fajr : 6h21	Fajr : 6h36
Dohr : 12h35	Dohr : 12h54	Dohr : 13h11
Asr : 15h09	Asr : 15h29	Asr : 15h51
Maghreb : 17h28	Maghreb : 17h47	Maghreb : 18h09
Icha : 18h57	Icha : 19h16	Icha : 19h36

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS CONDAMNÉS À MORT

À la rencontre des jeunes

L'Association nationale des anciens condamnés à mort de la guerre de Libération nationale (ANACM) a mis sur pied un programme de rencontres, s'étalant sur deux années (2011-2012), avec la jeunesse algérienne dans l'ensemble des wilayas du pays.

Ce programme de rencontres, organisé dans le cadre du 50^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, consistera en des conférences animées par les membres de l'ANACM et des débats avec les lycéens, étudiants et jeunes des centres de forma-



Mostefa Boudina.

Ph : D. R.

Un tremblement de terre de magnitude 3 enregistré à Béjaïa

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3 sur l'échelle de Richter a eu lieu mercredi à 14h27 (heure locale) dans la wilaya de Béjaïa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique. L'épicentre du tremblement de terre a été localisé à 12 km au nord-est de Berbacha, précise la même source. **APS**

tion professionnelle, a indiqué le président de l'association, Mostefa Boudina. Lors de ces conférences, des exposés sur l'histoire de l'Algérie seront déclinés sur plusieurs thèmes, pour imprégner les jeunes Algériens de leur patrimoine historique, a précisé M. Boudina citant notamment la résistance contre l'occupation coloniale, le mouvement national, les massacres du 8 mai 1945, la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 et ses dimensions, le devoir de mémoire, la

torture ainsi que les tribunaux militaires. Parmi les thèmes ciblés dans ces conférences, figurent aussi ceux liés à la question des condamnés à mort. Des extraits de lettres rédigées par des condamnés à mort qui ont été exécutés seront lus lors de ces rencontres, telles que la lettre adressée par le chahid Ahmed Zabana à ses parents et celles de Feghoul Ahmed, Fernand Iveton, Ben Meliek Abderrahmane, Taleb Abderrahmane et d'autres. **APS**

DÉTENUS POLITIQUES

DIX SAHRAOUI S DEVANT LA COUR COLONIALE

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

La ville d'El Ayoun, capitale occupée du Sahara occidental, a connu certaines protestations, au courant de la semaine. Et pour cause, la population sahraouie a campé, à maintes reprises, devant le siège de la cour de justice de la même ville. Mardi, un deuxième groupe composé de dix prisonniers politiques sahraouis arrêtés pour leur participation au camp de protestation de Gdeim Izik, a

comparu devant le juge de la Cour coloniale d'appel à El Ayoun, après 2 mois de détention, a rapporté une source judiciaire sahraouie. Ce groupe est le deuxième du genre à comparaître devant le même tribunal en moins de deux jours, d'une liste estimée à 160 prisonniers sahraouis arrêtés dans le cadre d'une campagne d'arrestations et de harcèlement menée par les services de renseignements marocains après l'assaut de l'armée marocaine pour le démantèlement du camp de Gdeim Izik, le 8 novem-

bre dernier. Plusieurs familles de détenus, apprend-on, ont protesté mardi devant l'administration coloniale à El Ayoun exigeant la libération de leurs fils soumis à la torture et au harcèlement de la part des geôliers de la Carcel Negra (prison noire) de la ville d'El Ayoun. Lundi dernier, pour rappel, un premier groupe, composé de 8 prisonniers sahraouis, arrêtés dans les mêmes circonstances en novembre dernier, a comparu lui aussi devant cette même cour d'appel. **M. B.**

BEJAIA, BENI-MELLIKECHE

Les citoyens bloquent la RN 26

PAR LOUNIS-OU-SI-AMER

Mardi dernier, la circulation a été perturbée durant presque toute la journée sur la RN 26 à l'est de la ville de Tazmalt à 85 km au sud de chef-lieu de la wilaya de Bejaïa. Selon les informations recueillies sur place, les manifestants sont les citoyens de la commune de Béni-Mellikeche de la daïra de Tazmalt qui ont tenu à exprimer leur mécontentement suite à une augmentation des tarifs sur les tickets des transports publics. Béni Mellikèche est cette commune de mon-

tagne composée de plus de 10 villages située sur l'ubac du Djurdjura surplombant la haute vallée de la Soummam. Malgré l'occupation saisonnière qu'est la cueillette des olives, ces citoyens ont tenu à crier haut et fort ce qui porte atteinte à leur quiétude montagnarde et se sont d'abord adressés au chef de daïra avant de se rendre à la Route nationale numéro 26 et la bloquer, comme de coutume, après sans doute une impasse en communication. Lors des différentes tentatives d'apaisement et de dialogue, l'occasion a été saisie pour faire le débarrage, en la circonstance, de tout ce qui

se rapporte au la mal-vivre et à la cherté que viennent de connaître les citoyens en ce début d'année en commençant par le bidon d'huile qui dépasse les 700 dinars ainsi que le kilo de sucre qui frôle les 120 dinars. Finalement, ce ticket de transport ne représente que la calotte de l'iceberg et le malaise semble assez profond. Sur l'unique voie menant à Bejaïa et Jijel les pneus brûlés dans la journée sont restés fumants jusqu'à la tombée de la nuit et les usagers de cette route ont peiné avant de pouvoir trouver un itinéraire qui les mènerait à destination. **L-O-S-A.**

NEEDJMA participe à la commémoration des 20 ans d'Iqraa

Nedjma débute l'année 2011 sous le signe de l'engagement citoyen en contribuant à la commémoration du vingtième anniversaire de l'association d'alphabétisation Iqraa, qui sera célébré samedi 8 janvier 2011. C'est au travers d'un riche programme proposé par Iqraa articulé autour d'une rencontre sur «L'alphabétisation au service du développement durable» et d'une cérémonie commémorative que Nedjma apporte son soutien à cette association qui œuvre depuis 20 ans pour vaincre le fléau de l'analphabétisme. Depuis trois ans, un partenariat durable et des liens solides se sont tissés entre Nedjma et l'association Iqraa. En effet, en 2007 lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée internationale de la femme, Nedjma a rendu hommage à Aicha Barki en tant que présidente de l'association reconnaissant ainsi son dévouement et son combat pour l'alphabétisation. A l'occasion de cette commémoration, Joseph Ged, directeur général de Wataniya Télécom Algérie - Nedjma, déclare : «L'opérateur Nedjma est très fier d'apporter son soutien à l'association Iqraa qui a su mener un combat acharné de vingt ans contre l'analphabétisme» De son côté, Aicha Barki, présidente de l'association Iqraa affirme : «Nedjma a toujours été à l'écoute de nos besoins à travers des actions efficaces et a su se montrer très impliquée dans notre lutte contre l'analphabétisme, l'illettrisme et les déperditions scolaires. Nous apprécions fortement le soutien que nous manifeste notre partenaire étoilé». Ainsi, Nedjma en tant qu'entreprise citoyenne au service du savoir et de la connaissance entend apporter sa contribution active dans les actions déployées pour lutter contre l'analphabétisme et promouvoir la science et la culture.

VENTE ILLÉGALE DE BOISSONS ALCOOLISÉES

Un quinquagénaire arrêté à Blida

Les éléments de la section de recherches de la Gendarmerie nationale du groupement de Blida ont, au cours de la semaine écoulée, procédé à l'arrestation d'un quinquagénaire pour «vente de boissons alcoolisées sans autorisation, fuite fiscale et fausse déclaration». Agissant sur renseignements, le 30 décembre dernier, les gendarmes de ladite wilaya ont fait une descente intempestive audit local, situé au centre-ville de la wilaya et soupçonné de lieu de vente de boissons alcoolisées illégalement. La personne arrêtée, propriétaire du local, B. C., est âgée de 56 ans. Au cours de cette opération, une quantité considérable de boissons alcoolisées de différentes marques ainsi qu'une somme de 160.000 DA, représentant les recettes de la vente, ont été saisis. Après maintes investigations, il s'est avéré que le mis en cause achetait sa «marchandise» de la localité de Ain Benian dans la capitale, présentant une copie du registre de commerce, autorisant la vente de boissons alcoolisées, dont les renseignements n'étaient pas claires. Les recherches minutieuses des enquêteurs de la GN de Blida ont fait découvrir que B.C. possédait un registre de commerce résilié en 2008. Deux ans après, cette personne s'est présentée déclarant avoir perdu son RC. Ce qui représente, rappelons-le, une fausse déclaration. Sur ce dernier point, il est utile de noter que le mis en cause ne voulait brouiller la piste des agents de l'État, ayant pour mission de contrôler les commerces. Présenté devant le procureur de la République, près le tribunal de Blida, le mis en cause a été placé en détention préventive. Il est à citer que les produits saisis ont été remis aux services concernés. **A. B.**

Un attaquant togolais s'entraîne à la JSK

Un attaquant international togolais, Akato Kolman Nestor en l'occurrence, est arrivé à Tizi-Ouzou pour subir des essais à la JSK. Akato s'est entraîné hier avec l'équipe. Le joueur a déclaré que le coach avait vraiment apprécié ses qualités. Pour la signature du contrat, dira-t-il, «j'attends toujours l'arrivée de mon manager. On a encore du temps devant nous». A signaler que le patron de la JSK est en quête de remplaçants pour Aoudia, Azuka et Coulibaly qui devraient quitter les Canaris cet hiver. **M. Z.**